



onisep

ZOOM MÉTIERS

LES MÉTIERS AU SERVICE DU HANDICAP

www.onisep.fr | Centre national d'information sur la réadaptation





Office national d'information sur les enseignements et les professions - Ministère de l'Éducation nationale - Ministère de la Recherche • Publication de l'Onisep • © Onisep Avril 2014 • Directeur de la publication : George Asserief • Directrice adjointe de la publication : Marie-Claude Gusto • Responsable handicap : Hélène de Compiègne • Responsable ÉDITIONS > Direction Cross-Média / Partenariats : Isabelle Dussolet • Responsable éditoriale partenariats : Christine Courtois • Coordinatrice : Séverine Maestri • Secrétariat de rédaction : Lydie Theophin • Rédaction : Marie-Claire Brown, Lydie Colders, Laurence Merland • Correction : Valérie Vincienne de Palma • DOCUMENTATION > Directeur : Gilles Foubert • Documentaliste : Anne-Camille Bazzoli • FABRICATION > Directrice : Marie-Christine Juéau • Photogravure : Key Graphic (Paris) • Imprimeur : Roto-Aisne (Gaulchy) • STUDIO > Directeur artistique : Bruno Delobelle • Maquette et mise en pages : Cyril Lauret • Photographie : Alain Potignon • Photo de couverture, copyright : cozyvia/stockphoto.com • DIFFUSION ET COMMERCIALISATION > Onisep VPC : 12, mail Barthélemy-Thimonnier, Lognes - 77437 Marne-la-Vallée Cedex 2 • Internet : onisep.fr/lalibrairie • Relations clients : service_clients@onisep.fr • Code de diffusion Onisep : 901225 • ISSN : code de diffusion 1772-2063 • ISBN : 978-2-273-01225-6 • Le kiosque : Santé-social • Dépôt légal : Avril 2014 • Reproduction, même partielle, interdite sans accord préalable de l'Onisep.

Cette publication a été réalisée dans le cadre de la convention de partenariat signée entre le CNIR et l'Onisep.



NOUVEAU

SUR LES MÉTIERS AU SERVICE DU HANDICAP

Ce Zoom métiers marque une nouvelle étape du partenariat entre associations liées au handicap, réunies au sein du CNIR, et l'Onisep, établissement public de référence en matière d'information sur les métiers et les formations.

En affirmant le principe de compensation, dans le respect du projet de vie des personnes handicapées, la loi du 11 février 2005 a engagé une dynamique de création d'emplois et de professionnalisation des personnels chargés de répondre à leurs besoins spécifiques.

Près de 40 métiers les plus représentatifs sont ici présentés à travers des témoignages de jeunes professionnels. Pour chacun de ces métiers sont décrites les conditions d'exercice, les compétences nécessaires et les perspectives de recrutement et d'évolution professionnelle.

Nous espérons que les lecteurs, tout particulièrement les jeunes lycéens et leurs familles, pourront nourrir leur réflexion et s'engager en connaissance de cause dans les formations débouchant sur ces métiers, en contribuant ainsi activement à l'égalité des droits et à l'autonomie des personnes handicapées.

Jacques Zeitoun
Président du CNIR

George Asseraf
IGAENR
Directeur de l'Onisep



TRAVAILLER AUPRÈS DE PERSONNES HANDICAPÉES : QUEL MÉTIER CHOISIR ?

Comment aider, soigner, soutenir, valoriser les personnes présentant un handicap quel qu'il soit ou une maladie invalidante ? Près de 40 métiers représentatifs, regroupés en 4 pôles, permettent de découvrir autant de professionnels engagés qui nous parlent de leur quotidien et de leur rôle pour encourager les personnes en situation de handicap à se réapproprier leur vie.

SOMMAIRE

| | | |
|---|-----------|---|
| TOUT SAVOIR SUR LES MÉTIERS AU SERVICE DU HANDICAP | 4 | |
| ACCOMPAGNEMENT ET SOINS | 9 | Travailler auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes ou de personnes âgées, victimes d'un accident, d'une maladie ou en perte d'autonomie et imaginer des solutions pour rompre l'isolement, rééduquer, soigner le corps ou l'esprit. |
| Aide médico-psychologique | 10 | |
| Auxiliaire de vie sociale | 11 | |
| Chauffeur/euse-accompagnateur/trice | 12 | |
| Ergothérapeute | 13 | |
| Médecin de médecine physique et de réadaptation | 14 | |
| Médecin psychiatre | 15 | |
| Masseur/euse-kinésithérapeute | 16 | |
| Orthophoniste | 17 | |
| Psychologue | 18 | |
| Psychomotricien/ne | 19 | |
| Orthoprothésiste | 20 | |
| Podo-orthésiste | 21 | |
| Audioprothésiste | 22 | |
| ENSEIGNEMENT | 23 | Les métiers de l'enseignement peuvent s'exercer auprès de jeunes en situation de handicap, pour lesquels les professionnels doivent imaginer des aménagements de la scolarité. |
| Enseignant/e en établissement spécialisé | 24 | |
| Enseignant/e spécialisé/e de l'éducation nationale | 25 | |
| Enseignant/e référent/e | 26 | |
| AIDE À L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE | 27 | Faciliter l'accès à l'emploi ou à la formation des demandeurs d'emploi handicapés, les accompagner dans leur quotidien lorsqu'ils ne peuvent plus travailler, participer à leur insertion sociale, notamment grâce au sport, les professionnels apportent une aide sur mesure à un public varié. |
| Chargé/e d'insertion professionnelle | 28 | |
| Chargé/e de mission handicap (en entreprise) | 29 | |
| Conseiller/ère en économie sociale et familiale | 30 | |
| Directeur/trice d'établissement (social et médico-social) | 31 | |
| Éducateur/trice spécialisé/e | 32 | |
| Moniteur/trice d'atelier | 33 | |
| Éducateur/trice sportif/ve spécialisé/e en handisport | 34 | |
| LES MÉTIERS DE L'ACCESSIBILITÉ | 35 | Permettre aux personnes handicapées de participer pleinement à la vie sociale et rendre leur quotidien accessible est maintenant une obligation légale et a permis la naissance de métiers d'interface passionnants qui adaptent notre environnement aux différents handicaps (visuel, auditif, moteur...). |
| Interprète en LSF | 36 | |
| Codeur/euse LPC | 36 | |
| Interface de communication | 36 | |
| Transcripteur/trice braille | 37 | |
| Vélotypiste | 37 | |
| Orthoptiste | 37 | |
| Éducateur/trice de chiens guides d'aveugles | 37 | |
| Instructeur/trice en locomotion | 37 | |
| Instructeur/trice en activités de la vie journalière | 37 | |
| Architecte | 38 | |
| Conseiller/ère technique en accessibilité | 38 | |
| Conseiller/ère médico-technique | 38 | |
| Créateur/trice-styliste de mode adaptée | 39 | |
| Développeur/euse de sites Internet | 39 | |
| Domoticien/ne | 39 | |
| Ergonome | 39 | |
| LES MÉTIERS AU SERVICE DU HANDICAP ET VOUS | 40 | |
| DES FORMATIONS ADAPTÉES À TOUS LES BESOINS | 41 | |



TOUT SAVOIR SUR LES MÉTIERS AU SERVICE DU HANDICAP

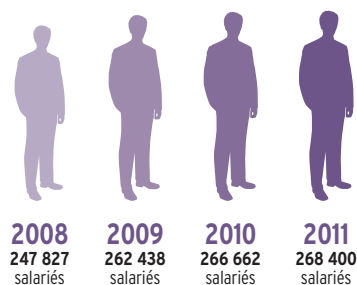
Le secteur du handicap recrute, notamment dans le domaine de l'intervention à domicile auprès de personnes handicapées. Il couvre une large variété de métiers, allant du social au paramédical. Un choix à bien mûrir, pour ceux qui aiment l'humain avant tout !

LE HANDICAP, UN SECTEUR À PART ENTIÈRE ?

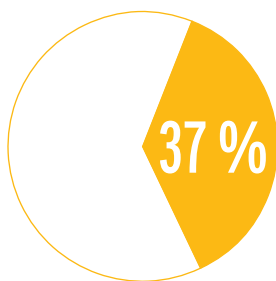
En 2011, la branche médico-sociale compte 268 400 salariés travaillant auprès de personnes handicapées. Deux grandes familles cohabitent : d'un côté, les travailleurs sociaux (éducateurs spécialisés, aides médico-

psychologiques ou auxiliaires de vie sociale à domicile); de l'autre, les professionnels du secteur paramédical et médical : kinésithérapeutes, ergothérapeutes, médecins, certains exerçant des spécialités comme la psychiatrie ou la médecine physique et de réadaptation. Signalons également les métiers liés à l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés et à l'enseignement spécialisé.

DES EFFECTIFS EN HAUSSE



Source : Unifaf



37 % des effectifs de la branche sanitaire et médico-sociale travaillent auprès de personnes handicapées.

Source : Unifaf, « État de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif », septembre 2011.

QUI SONT LES EMPLOYEURS ?

Les établissements médico-sociaux gérés par des associations sont les principaux employeurs dans le champ du handicap. Une association comme l'Unapei regroupe 3 000 établissements et 75 000 salariés, dans différentes structures : foyers d'accueil et d'hébergement, instituts médico-éducatifs (IME) pour enfants et adolescents déficients intellectuels, services d'aides à domicile (Sessad, SAVS). Il est également possible de travailler dans la fonction publique hospitalière, soit à l'hôpital (médecins spécialisés

en rééducation notamment), soit dans un établissement médico-social rattaché. Certaines structures (IME notamment) dépendent aussi des collectivités territoriales. Enfin, il est possible d'exercer dans le privé ou en libéral, notamment pour les kinésithérapeutes, les orthophonistes ou les médecins.



Brahim Anajar,
médecin de médecine
physique et de
réadaptation

→ p. 14.



84 %

des intervenants à domicile travaillent auprès de personnes handicapées ou de personnes âgées dépendantes

➤ L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE, UNE ACTIVITÉ PORTEUSE ?

Le secteur de l'intervention à domicile est en plein essor. D'après une étude d'Unifam, en 2010, 84 % des 219 378 intervenants à domicile travaillaient auprès de personnes handicapées ou de personnes âgées dépendantes, pour soutenir leur autonomie au quotidien. L'objectif des

pouvoirs publics est de favoriser au maximum le maintien à domicile des personnes handicapées. Le secteur de l'aide à domicile est donc appelé à se développer fortement et les besoins en auxiliaires de vie sociale, dans le privé ou le secteur associatif (Sesvad, SAVS, Sessad) vont croissants.

Parallèlement, les associations se professionnalisent pour encadrer cette offre de services dans le handicap, via des labels comme Cap'Handéo notamment.



Jeanine Montoya,
auxiliaire de vie sociale
➔ p. 11.

➤ L'EMPLOI DANS LE CHAMP DU HANDICAP, UN ENJEU DE SOCIÉTÉ ?

«Le secteur s'est construit dans les années 70. Aujourd'hui, nous devons remplacer les salariés qui partent à la retraite. De plus, le nombre de places réservées aux adultes handicapés augmente dans les établissements d'accueil, de forts besoins en jeunes diplômés dans les métiers liés à l'accompagnement se dessinent : moniteurs-éducateurs, éducateurs spécialisés et aides médico-psychologiques», observe Thierry Nouvel, directeur général de l'Unapei. Une tendance qui concerne aussi les métiers paramédicaux. Les structures médicalisées pour les adultes handicapés augmentant, les recrutements de kinésithérapeutes, aides-soignants ou ergothérapeutes devraient se poursuivre.



Bruno Godard,
ergothérapeute
auprès d'adultes
handicapés moteurs
➔ p. 13.

➤ QUI BÉNÉFICIE DES SOINS ET D'UN ACCOMPAGNEMENT ?

Enfants, adolescents, adultes en situation de handicap moteur (paraplégiques par exemple), visuel, auditif, cognitif, psychique ou déficients intellectuels, polyhandicapés, personnes atteintes de maladies invalidantes..., tous les publics sont concernés. Les conditions de travail varient selon le type et la lourdeur du handicap.

En établissement social ou médico-social, «le travail d'un éducateur, par exemple, diffère selon le niveau d'autonomie des gens. Dans un foyer médicalisé qui accueille des personnes lourdement handicapées, il est centré sur un très fort accompagnement au quotidien. C'est moins le cas dans un centre d'accueil de jour, où les éducateurs organisent des activités avec les usagers», explique François Lelièvre, directeur des ressources humaines de la Fondation des amis de l'atelier, une association qui accueille des adultes déficients intellectuels.

OÙ TRAVAILLENT LES SALARIÉS ?

Répartition des 268 400 salariés travaillant dans la branche médico-sociale auprès de personnes handicapées

DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE TRAVAIL PROTÉGÉ :

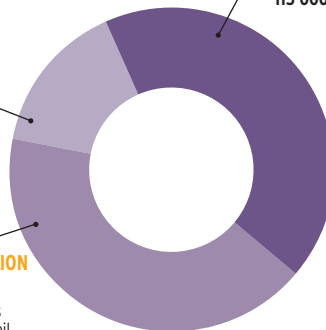
État et entreprises adaptées.
40 600 SALARIÉS

DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION POUR ADULTES HANDICAPÉS :

foyers d'hébergement, foyers de vie, foyers d'accueil médicalisé (FAM), maisons d'accueil spécialisées (MAS), Samsah, SAVS...
112 800 SALARIÉS

DANS LES ÉTABLISSEMENTS ACCUEILLANT DES ENFANTS ET ADOLESCENTS HANDICAPÉS :

IME, Itep, foyers pour polyhandicapés, Sessad...
115 000 SALARIÉS



Source : Unifam, estimation des effectifs au 31/12/2011, rapport d'activité 2011.

TOUT SAVOIR SUR LES MÉTIERS AU SERVICE DU **HANDICAP**

➤ QUID DES RÉMUNÉRATIONS ?

Si le secteur du handicap offre des débouchés, les salaires proposés sont plutôt faibles, à l'image du secteur social en général. À l'embauche, ils vont du Smic (1118€ net/mois) pour un poste d'aide médico-psychologique à 1500€ pour un kinésithérapeute. Tous les postes ne sont pas non plus à temps plein ; certains professionnels - notamment les psychologues, les psychiatres ou les orthophonistes - travaillent à temps partiel dans plusieurs établissements accueillant des personnes handicapées ou s'installent à temps partiel (ou complet) en libéral, après quelques années d'expérience.

➤ QUEL NIVEAU D'ÉTUDES POUR TRAVAILLER DANS LE DOMAINE DU HANDICAP ?

Tout dépend du métier envisagé. Le secteur est largement ouvert à des personnes de tous niveaux de formation. Les diplômes vont du niveau CAP (pour les aides médico-psychologiques par exemple) à bac+3 pour les éducateurs spécialisés ou les kinésithérapeutes et autres métiers paramédicaux, ceux qui fournissent le plus d'emplois. Un niveau bac+5 est requis pour les enseignants

spécialisés dans le handicap ou pour les directeurs d'établissements médico-sociaux. Quant aux médecins travaillant dans le champ du handicap (psychiatre, MPR), leur spécialisation les amène jusqu'à un niveau bac+10.



Valérie Rouget,
enseignante spécialisée
en Ulis
→ p. 25.



Sylvie Philippe,
orthophoniste auprès
d'enfants sourds
ou malentendants
→ p. 17.

➤ DES PLACES À PRENDRE POUR LES FEMMES ET POUR LES HOMMES ?

Les femmes sont très nombreuses à travailler dans le champ du handicap. Cette féminisation est même massive dans les métiers d'auxiliaire de vie sociale et d'aide médico-psychologique. En 2010, elles représentaient plus de 90% des jeunes titulaires d'un diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale

ou d'aide médico-psychologique. Les femmes sont également fortement représentées dans les fonctions éducatives : les trois quarts des éducateurs spécialisés diplômés en 2010 étaient des éducatrices, selon le ministère des Affaires sociales et de la Santé.



Coralie Hembert, aide
médico-psychologique
(AMP) auprès d'adultes
déficients intellectuels
→ p. 10.



Source : Unifaf, « État de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif », septembre 2011.

**2 emplois sur 5 relèvent
du champ éducatif et
social auprès des jeunes
handicapés, dont 1/3
d'éducateurs spécialisés**

➤ QUELS DÉBOUCHÉS POUR LES MÉDECINS ?

Ils sont souvent spécialisés dans le champ du handicap, en psychiatrie ou en médecine de réadaptation. Les départs à la retraite devraient ouvrir des portes, mais au compte-gouttes : un tiers des médecins du secteur médico-social a plus de 55 ans. À noter que la médecine de réadaptation, exercée en hôpital public ou dans le privé, représente un faible réservoir d'emplois.

Enfin, il est possible de se spécialiser dans la médecine du travail. Ce sont en effet les médecins du travail qui se prononcent sur l'aptitude d'un salarié reconnu handicapé et préconisent les aménagements de poste nécessaires.



Adeline Demangel,
médecin psychiatre
auprès d'adolescents
et jeunes adultes
→ p. 15.



Les personnels médicaux et paramédicaux représentent plus d'1 emploi sur 5 dans la branche sanitaire et médico-sociale

Source : Unifaf, « État de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif », septembre 2011.

➤ DANS L'ENSEIGNEMENT, QUELLES PERSPECTIVES ?

La loi du 11 février 2005 a affirmé le droit à la scolarisation des élèves handicapés en milieu « ordinaire ». Depuis, le nombre d'enfants handicapés scolarisés dans l'Éducation nationale a augmenté d'un tiers (ils sont environ 210 400 en milieu ordinaire en 2011-2012 et près de 80 000 en établissements spécialisés). L'enseignement spécialisé auprès de ces élèves est un métier pour lequel des besoins réels existent.

En 2011-2012, on comptait ainsi, en nombre de postes (équivalents temps plein), 6 000 enseignants spécialisés en Clis et en Ulis (1^{er} et 2nd degrés), plus de 1 400 enseignants référents et plus de 4 300 enseignants spécialisés en établissements médico-sociaux et hospitaliers. Ces emplois sont accessibles à des enseignants titulaires, et implique une formation spécialisée. La fonction d'accompagnement est, quant à elle,

assurée par des auxiliaires de vie scolaire (AVS), dont la professionnalisation est en cours (voir *Parcours Les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*, p. 28).



Marc Morandi, enseignant référent au sein de l'académie de Versailles
→ p. 26.
Voir aussi les formations
→ p. 41.

➤ L'INSERTION PROFESSIONNELLE, C'EST-À-DIRE ?

C'est l'un des secteurs les plus méconnus. Et pourtant, quelque 40 000 travailleurs sociaux (éducateurs, moniteurs d'atelier) soutiennent l'insertion sociale et professionnelle des adultes handicapés au sein des Ésat. Ces structures de « travail protégé » s'occupent d'encadrer des travailleurs handicapés peu autonomes, dans le cadre de divers travaux de sous-traitance. Avec un diplôme bac+3 ou bac+5 dans l'insertion ou les ressources humaines, on peut aussi s'orienter vers le conseil en insertion en milieu « ordinaire » auprès de personnes bénéficiant de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH).



Anne-Marie d'Hennin,
monitrice d'atelier
bois auprès d'adultes
déficients intellectuels
→ p. 33.

➤ QUELLES QUALITÉS SONT NÉCESSAIRES POUR S'ENGAGER DANS CETTE VOIE ?

Travailler auprès de personnes handicapées nécessite une fibre sociale très marquée. « Il y a un engagement humain important. On est en contact permanent avec un public vulnérable. Il faut être solide sur le plan psychologique », souligne Thierry Nouvel à l'Unapei. Si le lien relationnel est enrichissant, il faut savoir prendre

du recul. Notamment dans les métiers de l'intervention à domicile.



Carolyne Murzyn,
conseillère ESF
→ p. 30.



Augmentation de la prise en charge à domicile pour les jeunes en situation de handicap : les services d'éducation spécialisée et de soins à domicile représentent **24% de l'offre d'accompagnement médico-social**

Source : Unifaf, « État de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif », septembre 2011.

TOUT SAVOIR SUR LES MÉTIERS AU SERVICE DU HANDICAP

LEXIQUE

➤ L'APTITUDE AU TRAVAIL EN ÉQUIPE, UNE VALEUR AJOUTÉE ?

Quelle que soit la structure, les professionnels du handicap (éducateurs, psychologues, personnels paramédicaux, enseignants) travaillent en étroite collaboration. Ils définissent ensemble un projet pour chaque usager et en assurent le suivi. Les échanges de pratiques font partie de la culture du secteur. « Il y a beaucoup de réunions d'équipes avec le personnel soignant, les psychologues et les éducateurs. Ces échanges

interdisciplinaires sont indispensables pour suivre les résidents et résoudre d'éventuels problèmes», explique Jean-François Teil, directeur d'un foyer d'hébergement.



Jean-François Teil, directeur d'un foyer d'accueil et d'un service d'accompagnement à la vie sociale
→ p. 31.

➤ EXISTE-T-IL D'AUTRES MÉTIERS ?

Le champ du handicap englobe aussi les métiers de la communication auprès des personnes sourdes ou malentendantes (interprète en langues des signes, vélotypiste...). Il existe également des métiers reconnus de longue date pour aider les personnes aveugles ou malvoyantes à se déplacer de façon autonome dans leur vie quotidienne: instructeur en locomotion ou éducateur de chiens guidant les aveugles... Et d'autres plus récents pour leur permettre d'accéder aux nouvelles technologies: audiodescripteur dans l'audiovisuel, développeur de sites internet accessibles. Sans compter tous les métiers du design, de la domotique et de l'accessibilité architecturale, qui prennent de mieux en mieux en compte la dimension du handicap.



Voir les métiers de l'accessibilité
→ p. 36.

➤ COMMENT ÉVOLUER VERS UN POSTE DE CADRE ?

Les perspectives d'évolution vers un poste d'encadrement se situent surtout dans les foyers et autres établissements médico-sociaux pour personnes handicapées. Elles concernent notamment les éducateurs. Il est fréquent de voir des éducateurs spécialisés devenir chefs de service éducatif ou directeurs

CAFDES: certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale.

CAFERUIS: certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale.

Clis: classe pour l'inclusion scolaire.

Ésat: établissement et service d'aide par le travail.

IME: institut médico-éducatif.

Itep: institut thérapeutique, éducatif et pédagogique.

Samsah: service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés.

SAVS: service d'accompagnement à la vie sociale à domicile.

Sessad: service d'éducation spéciale et de soins à domicile.

Sesvad: service spécialisé pour une vie autonome à domicile.

Ulis: unité localisée pour l'inclusion scolaire.

Unapei: Union nationale des associations de parents de personnes handicapées mentales et de leurs amis.

Unifaf: fonds d'assurance formation de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif.

adjoints d'établissement, après une dizaine d'années d'expérience. Pour grimper plus vite, il est possible de passer certains diplômes en formation professionnelle (CAFERUIS pour devenir chef de service, CAFDES pour diriger un établissement).

Voir les formations → p. 41.

ACCOMPAGNEMENT ET SOINS



Les métiers permettant d'accompagner les personnes malades ou en perte d'autonomie vous attirent ? Qu'ils soient accessibles avec ou sans diplôme, leur point commun est le soin et le souci des autres. Ces métiers allient des compétences techniques pointues et des qualités humaines d'écoute, de communication, de patience. En témoignent dans les pages qui suivent une dizaine de professionnels qui nous parlent avec passion de leur quotidien.

AIDE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE : FORMATION niveau CAP-BEP **QUALITÉS** écoute, patience, sens du contact
SALAIRE DÉBUTANT environ 1100€ net/mois.



CORALIE HEMBERT
AIDE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE (AMP)



L'AMP accompagne, dans tous les actes de la vie quotidienne, des enfants, adolescents ou adultes en situation de handicap ou des personnes âgées dépendantes. Coralie met tout en œuvre pour favoriser l'autonomie d'adultes déficients intellectuels.

Je travaille à mi-temps, depuis 2 ans, dans une « section occupationnelle » de l'Association de parents de personnes handicapées mentales et leurs amis (APEI) de Lens et ses environs. Nous accueillons, en journée, 30 adultes de plus de 20 ans dans une maison avec jardin. L'objectif est de maintenir leurs acquis et de développer leur autonomie. Dans ce but, j'anime des activités variées.

Des activités ludiques et éducatives

Contrairement au foyer, nous sommes davantage dans les activités que dans l'accompagnement des actes de la vie quotidienne. Les usagers, qui vivent dans leurs familles, sont assez autonomes et si nous n'assurons pas le lever, l'habillage ou la toilette, nous les aidons à couper leur viande, à se brosser les dents, remettre un lacet ou ajuster leur manteau. Avec mes

collègues (2 AMP, 2 monitrices-éducatrices et 1 éducatrice spécialisée), nous animons, en général en binôme, tout un programme d'activités, parfois avec des intervenants extérieurs, pour 7 à 10 usagers : relaxation, activités sensorielles, piscine, soin des animaux, informatique, théâtre... en fonction de nos compétences. J'anime des activités manuelles ou de cuisine et des sorties dans la nature... Je souhaiterais également suivre une formation sur l'art floral.

Suivre leur projet individuel

Notre rôle n'est pas de « faire à leur place », mais de les aider dans la vie de tous les jours, de les accompagner pour développer leurs acquisitions, leur créativité, leur lien social. Il y a tout un travail sur les outils de communication : j'ai par exemple mis en place un tableau des activités avec des pictos et des photos ainsi qu'un classeur de correspondance avec les parents. Je suis référente pour trois

PARCOURS

Toute petite, je souhaitais déjà travailler dans le social, une de mes tantes étant polyhandicapée. J'ai échoué au bac de sciences médico-sociales. J'ai suivi une formation d'AMP à l'Institut régional du travail social (IRTS) d'Arras en 2008, au cours de laquelle j'ai fait 2 stages. C'est là, dans un foyer de vie de l'APEI, que je me suis découverte dans la relation avec les adultes déficients intellectuels. Une fois diplômée, j'ai accepté le poste que l'on m'a proposé dans l'association.

des usagers et je suis leur projet individuel, en étant attentive à ce qu'ils aiment ou pas, à ce dont ils sont capables. En équipe, nous travaillons avec les familles, préparons le futur et l'orientation en foyer. J'aime ce que je fais, le contact, tout le travail d'écoute et d'échange. ■

AUXILIAIRE DE VIE SOCIALE : FORMATION diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS) en 1 an, sans niveau requis, à partir de 18 ans (niveau CAP)

QUALITÉS sens de l'écoute, organisation, patience **SALAIRE DÉBUTANT** environ 1100 € net/mois.



JEANINE MONTOYA

AUXILIAIRE DE VIE SOCIALE

PARCOURS

Après un BEP en restauration et un bac professionnel en commerce, j'ai été serveuse pendant treize ans. Un jour, j'ai rencontré une dame qui cherchait une aide à domicile pour son mari tétraplégique, et ça a été une révélation ! J'ai été embauchée en CDI en 2007 au Sesvad de l'Association des paralysés de France (APF) à Saint-Brieuc. En 2010, j'ai obtenu mon diplôme d'auxiliaire de vie sociale par le biais de la validation des acquis de l'expérience (VAE).



Jeanine intervient au domicile d'adultes handicapés moteurs pour les aider dans leur vie quotidienne. Grâce à elle, les gestes difficiles, du lever à la toilette, en passant par les repas, deviennent moins contraignants.

petit-déjeuner, je les aide à faire leur toilette et à s'habiller. Le midi, je prépare les repas chez eux et je suis là, si besoin, pour leur donner à manger. L'après-midi est consacré aux courses et aux sorties diverses (avec un véhicule aménagé) : cinéma, magasins, administrations lorsqu'ils ont besoin d'effectuer certaines démarches. Le soir venu, je prépare leur dîner et je les assiste jusqu'au coucher. Mes journées sont bien remplies et se finissent souvent vers 22 heures.

Évaluer les besoins

Toute intervention au domicile de quelqu'un nécessite une réunion préalable avec l'équipe d'infirmiers, d'ergothérapeutes et l'assistante sociale du service spécialisé pour une vie autonome à domicile (Sesvad) où je travaille, pour présenter le nouvel usager. Il est important de connaître sa pathologie et son histoire personnelle pour évaluer son autonomie, savoir s'il est entouré, s'il doit suivre un régime alimentaire particulier. Même si je n'ai pas de rôle

médical, il faut être vigilant et si l'état d'une personne se dégrade, je dois prévenir tout de suite l'équipe d'infirmières ou la coordinatrice du Sesvad.

Plannings à la semaine

Au bout de 4 ans, je connais presque tous les usagers. Toutefois, il n'y a pas de suivi attitré. Mon planning est défini à la semaine. En moyenne, je rends visite à 9 adultes handicapés par semaine et assure 6 déplacements par jour. Il n'y a jamais de routine ! Je parcours entre 50 et 80 kilomètres au quotidien, mais j'aime travailler au contact de personnes handicapées. C'est un métier très riche où l'on se forme en permanence. J'ai suivi des formations aux gestes et postures et en psychologie, proposées par mon employeur, car il faut savoir gérer la demande affective des personnes dont on s'occupe tout en se préservant. ■



Les personnes dont je m'occupe ont perdu l'usage de leurs jambes ou de leurs bras suite à une maladie ou un accident grave. Chaque jour, je me déplace au domicile de plusieurs usagers, pour les seconder dans leurs tâches quotidiennes. Je suis beaucoup sur la route ! Mes journées démarrent à 7 h 30. Le matin, je leur donne le

CONDUCTEUR/TRICE-ACCOMPAGNATEUR/TRICE: FORMATION pas de diplôme requis. Formation de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1), formation professionnelle à l'accueil et au transport, de personnes handicapées obligatoires, permis B **QUALITÉS** calme, ponctualité, sens relationnel **SALAIRE DÉBUTANT** environ 1100 € net/mois.

PARCOURS

Après vingt ans de carrière de technico-commercial, j'ai souhaité changer de voie: en 2005, j'ai créé mon entreprise de transport adapté pour les personnes à mobilité réduite (PMR), spécialisée dans le transport scolaire. Sur la région de Lyon, il y avait une forte demande de la part des familles! J'ai obtenu par correspondance mon attestation de capacité professionnelle au transport national et international par route. Depuis 7 ans, je gère ma société et j'accompagne des élèves handicapés moteurs.



LUDOVIC FADY

CONDUCTEUR-ACCOMPAGNATEUR ET GÉRANT DE SOCIÉTÉ

Chaque jour, Ludovic accompagne en voiture à l'école des enfants handicapés moteurs et les ramène chez eux en fin de journée. Un métier enrichissant, qui nécessite de travailler en confiance avec les familles.



Gérant d'une société de transport adapté et chauffeur, je travaille essentiellement pour le conseil général du Rhône. À la demande des familles, j'assure les trajets scolaires d'enfants et d'adolescents handicapés moteurs.

Définir les conditions de transport

Chaque année, je prends en charge en moyenne une quinzaine d'enfants et d'adolescents handicapés, du primaire jusqu'à l'université. Ils sont le plus souvent en fauteuil roulant. Grâce à des véhicules adaptés, on facilite leurs trajets scolaires et la vie des familles. En début d'année, je rencontre les parents: il est important de connaître l'environnement de l'enfant, les conditions de stationnement en bas de chez lui, les codes d'accès, le temps qui lui est nécessaire pour descendre... Puis j'établis les trajets quotidiens par

secteurs géographiques (accompagnement à l'école et retour à domicile à la fin des cours) pour optimiser le temps et les kilomètres. J'embauche au besoin d'autres conducteurs-accompagnateurs à temps partiel, qui gèreront toujours les mêmes enfants.

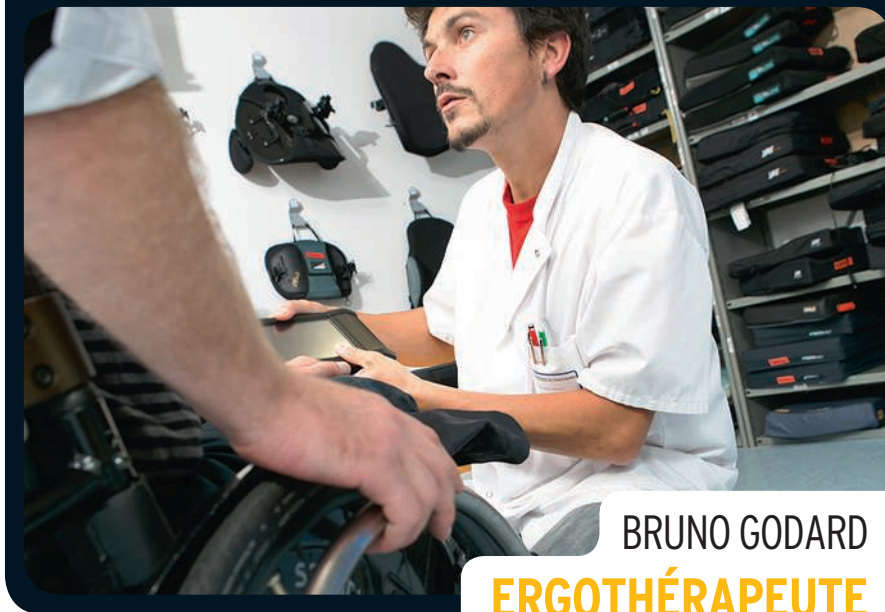
La sécurité avant tout

Mes véhicules sont adaptés aux personnes en fauteuil roulant. Toutefois, je ne suis pas un simple taxi! Face à ces enfants handicapés, la sécurité est fondamentale. Je les aide au besoin à monter en voiture, vérifie leur ceinture de sécurité et l'attache de leur fauteuil. On s'adresse à une population sensible. Il faut favoriser leur bien-être et savoir conduire en ville avec précaution et souplesse. Mes journées sont calées sur les rythmes scolaires: elles démarrent vers 6 h 30 lorsque je prends les enfants en bas de chez eux et les dépose à l'école. J'ai un creux vers 11 heures, et cela reprend vers

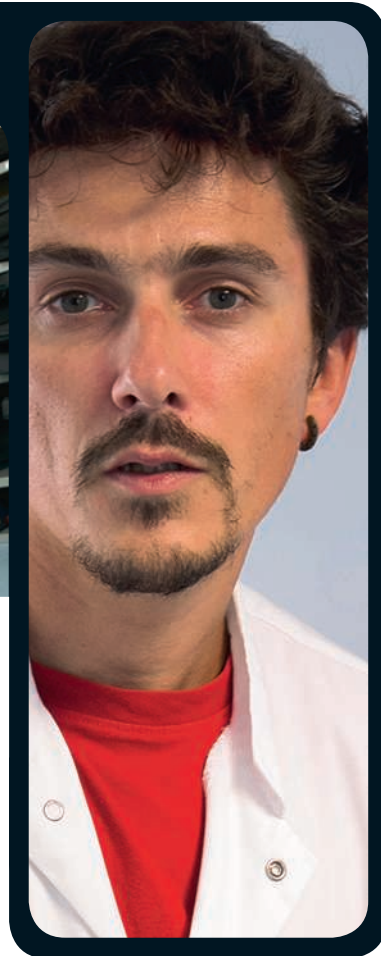


15 heures pour la sortie des cours. Je les accompagne aussi parfois chez le kiné ou en consultation à l'hôpital, selon le planning défini avec les parents. Lorsque je rentre chez moi, il est souvent 20 heures. Ce métier se caractérise par une grande amplitude horaire, mais on s'enrichit au contact de ces enfants. Malgré leur handicap, ils sont souriants et ne se plaignent jamais! ■

ERGOTHÉRAPEUTE : FORMATION bac+3 **QUALITÉS** sens du contact, habileté manuelle, créativité **SALAIRE DÉBUTANT** environ 1200 € net/mois.



BRUNO GODARD
ERGOTHÉRAPEUTE



À l'interface entre l'hôpital et la vie « ordinaire », l'ergothérapeute développe les possibilités d'autonomie des patients. Bruno prépare ainsi des personnes paralysées à la suite d'un accident à reprendre le cours de leurs activités quotidiennes.

Le service où je travaille reçoit des blessés médullaires. Leur moelle épinière a été lésée dans un accident, ce qui entraîne une paraplégie (paralysie des membres inférieurs) ou une tétraplégie (paralysie des 4 membres). Après une première prise en charge à l'hôpital, ils arrivent ici pour 6 à 12 mois de rééducation. J'interviens dès le premier jour : en fonction de la pathologie, je participe à la prévention des déformations et des escarres par le biais de matériels spécifiques (matelas, coussins, oreillers, attelles...). Je vérifie que la personne peut contrôler son environnement : si sa paralysie empêche l'utilisation d'une sonnette standard, je peux installer un dispositif avec commande à infrarouge pour lui permettre d'appeler l'infirmière, d'allumer la télévision ou d'éteindre la lumière.

Du lit d'hôpital à la maison

Travaillant en équipe avec le médecin, le kinésithérapeute, le psychologue, les aides-soignants et infirmiers et l'assistante sociale, l'ergothérapeute accompagne le

patient tout au long de son séjour jusqu'à sa réinsertion socioprofessionnelle. Le choix du fauteuil roulant, manuel ou électrique, est un moment clé avec une forte répercussion psychologique. Je propose une première sélection sur catalogues, puis l'essai de fauteuils prêtés par des revendeurs. Une fois le modèle choisi, je procède aux réglages afin d'assurer la sécurité et le confort du patient. Avec une nappe à capteurs de pression, j'analyse l'assise pour éviter à tout prix les escarres. Je prépare aussi le retour à domicile en évaluant les besoins de la personne ; je me rends chez elle pour voir si des adaptations sont possibles ou si un déménagement s'impose. Avec le médecin et l'assistante sociale, je participe au montage du dossier pour la prise en charge financière des travaux d'aménagement. Je peux aussi recommander l'aménagement du poste de travail et celui d'un véhicule automobile.

Menuiserie, cuisine et informatique

Je m'appuie par ailleurs sur les activités, notamment de la vie quotidienne, pour

PARCOURS

J'envisageais d'être kiné du sport, puis j'ai découvert le métier d'ergothérapeute, qui m'a paru très complet. J'ai préparé le diplôme en 3 ans à l'institut de formation en ergothérapie de Nancy. J'ai débuté à l'hôpital de Colmar. Depuis dix ans, je travaille pour la Fondation santé des étudiants de France à la clinique du Grésivaudan de Grenoble : j'ai exercé en pédiatrie, puis auprès de patients traumatisés crâniens et, depuis un an et demi, auprès de personnes para et tétraplégiques.

aider le patient à gagner en autonomie : la toilette, l'habillement, la cuisine. Le centre dispose également d'une salle informatique et d'un atelier de menuiserie. Le métier présente une incroyable diversité, car chaque personne, selon sa pathologie et son histoire, impose d'imaginer de nouvelles solutions. ■

MÉDECIN DE MÉDECINE PHYSIQUE ET DE RÉADAPTATION :

FORMATION bac +10 **QUALITÉS** esprit de synthèse, tact et pédagogie, rigueur

SALAIRE DÉBUTANT environ 2 500 € net/mois.

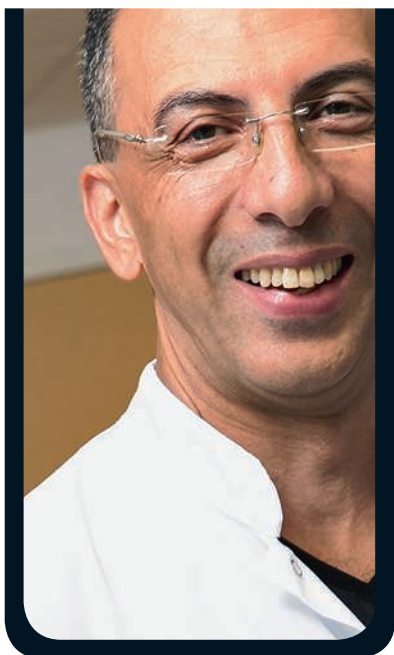


BRAHIM ANAJJAR

MÉDECIN DE MÉDECINE PHYSIQUE ET DE RÉADAPTATION (MPR)

PARCOURS

Après mon doctorat de médecine, j'ai suivi une spécialisation d'internat en MPR au centre hospitalier universitaire (CHU) de Lyon. Parallèlement et à la suite de cette formation, j'ai préparé plusieurs diplômes inter-universitaires (DIU). J'ai travaillé dans différents établissements avant d'être recruté il y a onze ans par la Fondation santé des étudiants de France pour la clinique du Grésivaudan qui collabore étroitement avec le CHU de Grenoble.



La médecine physique et de réadaptation s'exerce prioritairement auprès de personnes atteintes de handicap. Brahim a choisi cette spécialité parce qu'elle offre, entre chirurgie et traitement médicamenteux, une 3^e voie pour améliorer la vie des patients.

aussi de mon ressort de mettre en place une prise en charge polyvalente touchant tous les aspects (physique, psychique et social) qui ont un rapport avec leur handicap.

Chef d'orchestre

À l'arrivée d'un nouveau patient, toute une chaîne de professionnels est mobilisée : infirmier, aide-soignant, kinésithérapeute, ergothérapeute, psychologue, psycho-motricien, orthophoniste, assistante sociale, diététicien. Je fais la synthèse des informations que chacun me rapporte. Nous mettons en place ensemble, avec l'accord du patient, des objectifs de rééducation. Je conduis par ailleurs des examens médicaux spécifiques. Je dispose pour cela d'un laboratoire d'uro-dynamique et d'explorations fonctionnelles qui permet de réaliser les bilans indispensables pour éviter certaines complications de l'appareil urinaire et proposer des démarches thérapeutiques adaptées.

La délicate annonce du handicap

En fonction du niveau de la lésion de la moelle épinière, le handicap est plus ou moins lourd. Mais je ne l'annonce jamais d'emblée. Les premières semaines, je passe du temps avec le patient pour expliquer les soins, les examens. J'aborde aussi la question de la sexualité et celle du désir d'enfant. Au bout de 3 mois, je propose une réunion avec toute l'équipe pour faire le point sur la rééducation et la réadaptation socio-professionnelle. Si je sens la personne fragile psychologiquement, je ne parle pas de handicap frontalement, mais je peux évoquer la nécessité d'un fauteuil roulant. La formation théorique ne donne pas toutes les clés pour annoncer le handicap. C'est l'expérience de terrain qui m'aide à trouver les mots justes en fonction de chaque patient. ■



Quand j'ai commencé mes études de médecine, j'aurais posé des diagnostics.

En MPR, ce n'est pourtant pas le point le plus important. Les patients que je traite ont déjà un diagnostic posé de paraplégie (paralysie des membres inférieurs) ou de tétraplégie (paralysie des 4 membres). Mon rôle consiste à prévenir toutes les pathologies auxquelles ils peuvent être confrontés, notamment urinaires ou respiratoires. Il est

MÉDECIN PSYCHIATRE :

FORMATION bac+10

QUALITÉS écoute, esprit analytique, patience

SALAIRE DÉBUTANT environ 2500 € net/mois.



ADELINE DEMANGEL

MÉDECIN PSYCHIATRE



PARCOURS

Dès le début de mes études de médecine, je me suis destinée à la psychiatrie. À la fac de Strasbourg, j'ai eu la chance de suivre en 1^{re} année des cours de sciences humaines dispensés par un psychiatre et psychanalyste. J'ai suivi les 6 ans de tronc commun à tous les futurs médecins, puis j'ai choisi la psychiatrie pour spécialité d'internat. Après ma thèse, soutenue en 2009, j'ai travaillé au CHU de Grenoble avant d'obtenir le poste de chef de service que j'occupe.

Tentative de suicide, anorexie, psychose... Adeline soigne des adolescents et jeunes adultes qui souffrent de troubles passagers ou chroniques. Son objectif : les aider à reprendre confiance et à poursuivre leur cursus scolaire.



Je suis chef de service d'une unité de soins-études de la Fondation santé des étudiants de France à la clinique du Grésivaudan près de Grenoble, qui accueille une soixantaine de patients âgés de 15 à 25 ans. Les troubles dont ils souffrent sont divers : troubles alimentaires, dépression... Mais avec une population jeune, je fais attention à ne pas porter trop hâtivement le diagnostic d'une pathologie chronique.

Pour certains, les troubles sont passagers et leur séjour va les aider à se reconstruire et reprendre le cours d'une vie normale. Pour d'autres, la pathologie va s'avérer chronique au bout de plusieurs mois et faire obstacle aux relations sociales : on peut alors parler de handicap.

La parole plus que la prescription médicamenteuse

La particularité de ce lieu, c'est que les études font partie du cadre thérapeutique et les médecins travaillent en lien étroit avec les enseignants. Pour chaque patient, nous définissons en équipe un projet de soins. Je peux prescrire un traitement médicamenteux, mais, avec les adolescents, je donne la priorité aux échanges par la parole. En général, je les reçois en entretien une fois par semaine. Comme ils sont jeunes, il faut prendre garde à ne pas se laisser entraîner dans un rôle trop maternant. L'objectif est qu'ils retrouvent un équilibre et deviennent autonomes. Je rencontre aussi régulièrement les familles.

Animation d'équipe

En tant que chef de service, je passe beaucoup de temps en réunion avec les équipes soignantes et éducatives. Nous faisons le point sur chaque situation et mettons en place des projets collectifs. Pour un groupe de jeunes, nous avons par exemple imaginé un atelier de musique corporelle qui se déroule tout au long de l'année scolaire. Cela nécessite une préparation minutieuse et un « débriefing » de chaque séance, car les patients sont souvent mal à l'aise avec leur corps. Au fur et à mesure cependant, on les voit évoluer. J'apprécie de travailler dans une structure où on donne du temps aux jeunes en difficulté pour qu'ils se reconstruisent. ■

MASSEUR/EUSE-KINÉSITHÉRAPEUTE : FORMATION bac+4 **QUALITÉS** résistance physique, sens du contact, empathie **SALAIRE DÉBUTANT** environ 1300 € net/mois.



PARCOURS

Après un bac scientifique, j'ai suivi la 1^{re} année commune aux études de santé (Paces) obligatoire avant l'entrée à l'Institut des sciences et techniques de la réadaptation à Lyon. Une fois diplômée, j'ai commencé comme assistante d'un kiné en libéral. J'ai ensuite travaillé dans les services de neurologie et de pathologies respiratoires d'un centre hospitalier universitaire (CHU), avant d'occuper mon poste actuel.



CÉLINE BRUYÈRE

MASSEUSE-KINÉSITHÉRAPEUTE

Au sein d'un service pour blessés de la moelle épinière, Céline assure, avec 9 collègues kinés, la rééducation de patients paralysés. Massages, exercices, séances de piscine... elle met tout en œuvre pour favoriser leur retour à l'autonomie.

Séances quotidiennes

Une séance dure en moyenne 1 heure. Elle peut avoir lieu dans la chambre, mais le plus souvent elle se déroule sur le plateau technique qui est une grande salle avec des tables de massage, des barres parallèles, des appareils de musculation, des vélos, des ballons, des cerceaux... Je commence généralement par mobiliser les membres paralysés. Ensuite, je peux proposer des exercices pour solliciter les muscles. Les activités sont variées pour éviter la lassitude. J'assure aussi des séances collectives dans l'eau, c'est ce qu'on appelle la balnéothérapie.

Forme et solidité de rigueur

La rééducation est un travail d'équipe pluridisciplinaire avec le médecin, l'ergothérapeute, les infirmiers et aides-soignants. Le kiné est en contact quotidien avec les

patients. Ceux-ci se confient facilement à nous. Si je les tutoie souvent, je garde cependant une certaine distance. Ce n'est pas une relation amicale, mais empathique, alors que leur moral connaît des hauts et des bas. Ce n'est pas toujours simple de faire face à leur souffrance psychique, surtout quand les personnes sont jeunes ou partagent des points communs avec nous. Il faut donc faire preuve d'une certaine résistance psychologique. Les maintenues et les transferts (du lit au fauteuil roulant) demandent par ailleurs une bonne forme physique. Même s'ils ne retrouvent pas la mobilité, je trouve gratifiant de les aider à se sentir mieux dans leur corps blessé. ■

J

e travaille depuis 2010 pour la Fondation santé des étudiants de France, à la clinique du Grésivaudan, à côté de Grenoble, dans un service qui accueille des adultes paraplégiques (paralysés des membres inférieurs) et tétraplégiques (paralysés des 4 membres) à la suite d'un accident. Ils séjournent ici en moyenne 9 mois. Cette durée crée un lien qui va bien au-delà des gestes techniques de la rééducation. Non seulement j'aide les patients à renforcer leurs muscles et à retrouver une mobilité, mais je les accompagne aussi dans l'élaboration d'un nouveau projet de vie, alors que toutes les données ont été bouleversées par l'accident.

ORTHOPHONISTE: FORMATION bac+5 **QUALITÉS** écoute, rigueur, patience
SALAIRE DÉBUTANT environ 1200 € net/mois.



SYLVIE PHILIPPE
ORTHOPHONISTE

Beaucoup de personnes handicapées suivent des séances d'orthophonie, toujours sur prescription médicale. Sylvie dégage des axes de rééducation et parvient en général avec satisfaction à aider l'enfant ou l'adulte à compenser ses difficultés.

Bébés, enfants, adultes et personnes âgées, nombre de personnes que j'accompagne et rééduque sont handicapés : déficiences sensorielles, trisomie 21, psychoses, troubles des apprentissages, dyslexies, aphasies, troubles de la voix, maladies d'Alzheimer ou de Parkinson. Je partage mon temps entre une activité libérale en cabinet et un contrat de salariée en Codali (codage, audition, langage, intégration), un service d'accompagnement familial et d'éducation précoce où j'interviens auprès d'enfants sourds oralistes.

Un travail d'équipe

Au premier rendez-vous, j'établis un diagnostic pour définir la rééducation à mettre en place, par la suite je fais un bilan annuel pour évaluer les progrès. J'utilise le jeu, avec du matériel et des techniques orthophoniques suivant ce

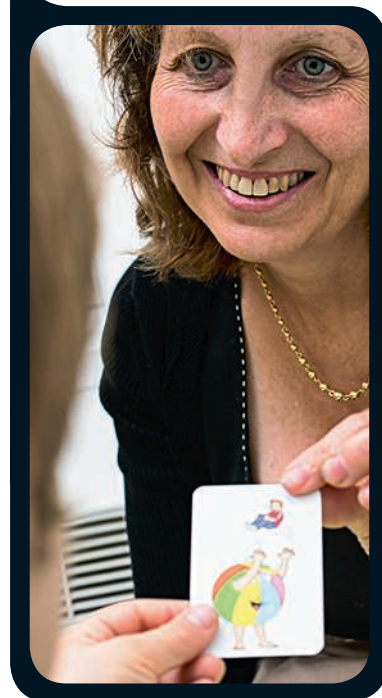
que l'on doit travailler : acquisition du langage, de la lecture, rééducation de l'orthographe... L'accompagnement se situe sur le plan technique mais aussi psychologique : il s'agit d'aider la personne à développer d'autres stratégies, à trouver des ressources en elle pour compenser ses difficultés. C'est aussi un travail d'équipe avec un psychologue, un psychomotricien, un médecin, un enseignant et la famille. Nous avons régulièrement des réunions pour faire le point. Quel plaisir de voir un enfant en échec scolaire s'en sortir, un adulte retrouver la parole...

Auprès des enfants sourds

Un des intérêts de ce métier est de pouvoir se spécialiser. Aujourd'hui, j'interviens surtout auprès d'enfants sourds, depuis le dépistage à 3 mois, avec une prise en charge et un travail auprès des parents, et jusqu'à l'âge adulte, autour des modes de

PARCOURS

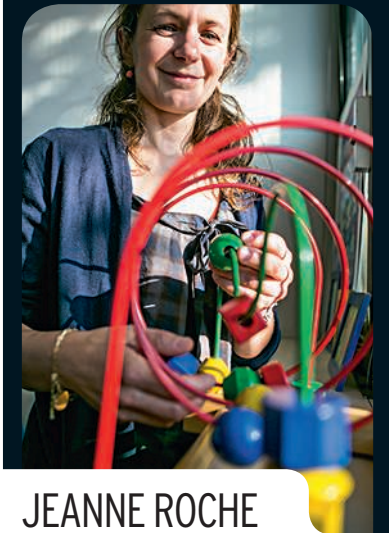
Après un bac économique, j'avais envie de travailler auprès d'enfants, mais je ne voulais pas être enseignante. J'ai été attirée par ces études passionnantes, et où j'ai découvert la diversité des pathologies. Je me suis installée en libéral et j'ai fait des remplacements dans différents centres. Puis je me suis spécialisée en me formant à la langue des signes française (LSF) et à la langue française parlée complétée (LPC) avant d'être embauchée comme salariée dans des centres pour enfants sourds.



compensation (lecture labiale). Les enfants sont scolarisés dans des écoles ordinaires et nous assurons la prise en charge orthophonique pendant le temps scolaire, avec des codeuses LPC et des professeurs de soutien. Nous les suivons en séances individuelles pour stimuler l'audition, améliorer l'articulation, acquérir la structure de la langue... et animons des groupes de parole. Ainsi, ils peuvent accéder à des études supérieures. ■

PSYCHOLOGUE : FORMATION

bac+5 minimum (master 2 pro psychologie) **QUALITÉS** écoute, rigueur, méthodologie **SALAIRE DÉBUTANT** environ 1600 € net/mois.



JEANNE ROCHE

NEUROPSYCHOLOGUE



PARCOURS

Après une maîtrise (M1) de psychologie, j'ai préparé un DEA (M2 recherche) de psychologie expérimentale. Attirée aussi bien par la recherche que par la pratique, j'ai enchaîné par un DESS en neuropsychologie (M2 professionnel). J'ai travaillé dans un service de neurologie à l'hôpital, dans un établissement et service d'aide par le travail (Ésat), puis dans un centre de rééducation avant de rejoindre ce centre de ressources pour jeunes cérébrolésés.

Jeanne décrypte les difficultés des enfants et adolescents qui ont subi un traumatisme crânien ou ont été opérés d'une tumeur au cerveau. Ses évaluations permettent notamment de mettre en place des aménagements de la scolarité.

Les enfants, adolescents et jeunes adultes (jusqu'à 25 ans) dont je m'occupe ont un handicap invisible. Ils ont souvent récupéré sur le plan physique, mais ils gardent des séquelles sur le plan cognitif : ils ont du mal à se concentrer, se fatiguent vite, ce qui complique les apprentissages à l'école. Le service dans lequel je travaille à Lyon est un centre de ressources spécialisé qui accompagne

ces jeunes afin qu'ils puissent poursuivre leur scolarité dans les meilleures conditions possibles.

Un bilan attentif

Quand un enfant ou un adolescent vient ici, il est reçu par deux personnes : un psychologue et un éducateur ou un enseignant spécialisé. Nous prenons le temps de faire connaissance avec le jeune et ses parents. Après ce premier rendez-vous, il peut être proposé une évaluation neuropsychologique. Il ne s'agit pas de mesurer le QI, mais d'appréhender le fonctionnement cognitif : mémoire, attention, capacité à traiter plusieurs informations simultanément... Les tests peuvent souvent être vécus avec anxiété et je fais tout pour mettre l'enfant en confiance. La restitution des résultats est un moment clé. Je veille à utiliser des mots compréhensibles par le jeune patient. Sans les édulcorer, j'explique les difficultés avec douceur.

Visites dans les établissements scolaires

En nous appuyant sur le bilan, nous suggérons des solutions pour faciliter la scolarité du patient. Si la famille est d'accord, je me déplace pour rencontrer le ou les enseignants de l'enfant. Je les écoute et apporte mon éclairage avec des propositions d'adaptation : réduction de la charge de travail en étalant la formation, présence d'un auxiliaire de vie scolaire (AVS)... Nous assurons le suivi d'un jeune aussi longtemps qu'il en exprime le besoin tant qu'il est scolarisé ou étudiant. J'en accompagne certains depuis dix ans et je trouve passionnant de les voir évoluer. Je n'ai pas d'action sur leur lésion cérébrale, mais je les aide à mieux connaître ses conséquences et à imaginer des solutions pour « vivre avec ». ■

PSYCHOMOTRICIEN/NE : **FORMATION** bac+3 **QUALITÉS** capacité à s'adapter, disponibilité, écoute **SALAIRE DÉBUTANT** environ 1200 € net/mois.

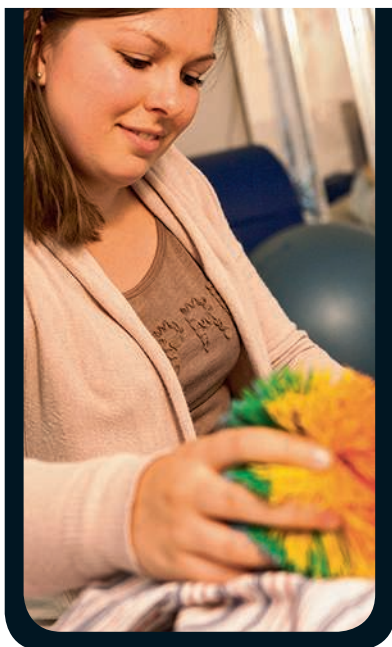
PARCOURS

Je voulais être psychologue et exercer un métier dynamique. J'ai rencontré des étudiants en psychomotricité sur un forum des métiers. Diplômée en 2011, j'ai travaillé dans un service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (Sessad), une structure de l'Association de parents de personnes handicapées mentales et leurs amis (APEI) de Lens et ses environs. Puis j'ai fait des stages auprès d'adultes avant d'arriver au FAM.



FAUSTINE MARCY

PSYCHOMOTRICIENNE



Stimulations sensorielles, balnéothérapie... Faustine s'attache au bien-être des résidents d'un foyer d'accueil médicalisé (FAM). Les séances individuelles ou en groupe qu'elle mène avec ses patients permettent de maintenir leurs capacités psychomotrices en stimulant le lien corps-esprit.

nécessitant un suivi médical constant. Je m'attache surtout à leur bien-être en étant attentive à leurs demandes, à leur état psychique.

Maintenir les capacités psychomotrices

J'agis toujours sur le corps pour aider la personne à stimuler et maintenir ses capacités psychomotrices, grâce à des activités favorisant la détente psychologique et corporelle ainsi que l'éveil des sens, mais toujours dans le respect du résident et de son projet individuel, auquel nous travaillons en équipe. J'utilise la balnéothérapie (soins en piscine), avec des collègues, pour renforcer l'équilibre, la coordination, la force musculaire... Nous proposons aussi des parcours moteurs par l'utilisation de vélos adaptés. Le groupe permet de stimuler les échanges, de prendre sa place. Par ailleurs, les séances individuelles sont très importantes pour qu'une relation de confiance se crée avec le patient et que la personne ait un espace et un temps pour elle. Des activités autour de la mémoire

(logique, compréhension...) développent les capacités cognitives. Nous cherchons sans cesse à nous adapter à leur mode de communication, verbal ou non, avec des outils adaptés à chacun.

Le lien corps-esprit

Je m'attache à faire le lien entre le corps et l'esprit : en passant par le corps on va essayer de rétablir des fonctions psychiques. Les médiateurs sont très variés : l'expression corporelle, la danse, le théâtre, le chant, le cirque, la relaxation, les jeux... à nous de choisir le plus adapté. Travailler l'expression du corps permet de déclencher certaines réactions d'apaisement et d'évacuer des peurs qui ne peuvent être exprimées. J'utilise beaucoup le travail sur les sens, au cours de séances dans la salle de stimulations sensorielles, à partir de vibrations, de musique, d'images, de couleurs... ce qui procure une grande détente au patient. Les personnes handicapées sont vraies, elles nous apportent énormément, nous permettant d'affiner notre perception des choses. ■



Avant toute prise en charge, j'effectue le bilan psychomoteur du résident (capacités et difficultés motrices, cognitives, relationnelles...) afin d'établir le projet thérapeutique. Tous les résidents sont des adultes associant à une déficience intellectuelle des handicaps multiples (moteurs, sensoriels, psychiques...)

ORTHOPROTHÉSISTE : FORMATION bac+3 **QUALITÉS** sens du contact, goût du travail manuel, précision **SALAIRE DÉBUTANT** environ 1500 € net/mois.



SOLINE TALLON

ORTHOPROTHÉSISTE

PARCOURS

Après le bac, j'envisageais de devenir kinésithérapeute. J'ai commencé par la 1^{re} année commune aux études de santé (Paces). En la redoublant, j'ai entendu parler du BTS prothésiste-orthésiste à Valence. J'ai passé 2 semaines en stage d'observation chez un orthoprothésiste et j'ai été conquise par ce métier. J'ai donc préparé le BTS qui s'effectue en 3 ans. À peine diplômée, j'ai été embauchée par l'entreprise lyonnaise où je travaille maintenant depuis 3 ans.

Soline conçoit des appareillages qui permettent aux personnes amputées de se remettre debout et de mener une vie (quasi) normale. Un métier qui nécessite à la fois des compétences techniques et le goût du contact humain.

La société où j'ai été embauchée il y a 3 ans fabrique d'une part des orthèses, qui sont des appareillages comme les corsets, destinés à soutenir une déficience osseuse ou musculaire, d'autre part des prothèses qui viennent remplacer tout ou partie d'un membre. Ma formation m'a appris à concevoir les deux types d'appareillages, mais je suis aujourd'hui surtout spécialisée dans le domaine des prothèses, notamment celles des membres supérieurs (mains, avant-bras, bras...).

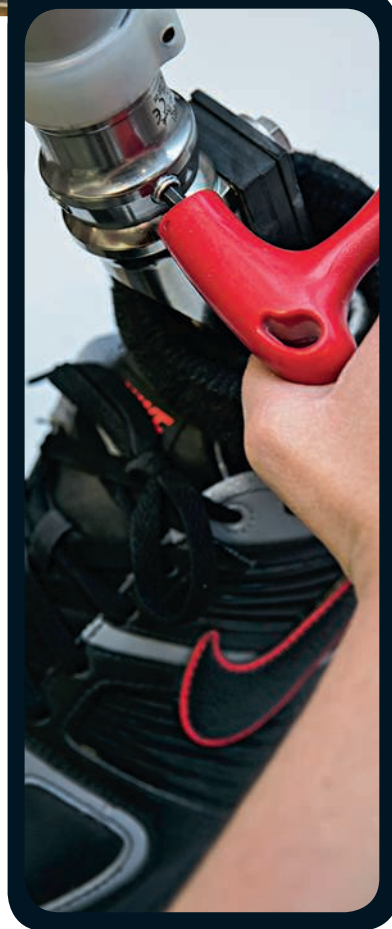
La prescription et l'adaptation

Quand un patient a été amputé à la suite d'un accident ou d'une maladie, la première prescription de prothèse se fait dans le centre de rééducation où il est hospitalisé. Quelques établissements possèdent un centre d'appareillage intégré, mais la plupart font appel à des entreprises extérieures comme celle où je suis employée.

Je me déplace donc pour participer à la consultation pluridisciplinaire avec le médecin, le kinésithérapeute et l'ergothérapeute. Il s'agit d'évaluer les besoins de la personne, puis de choisir les matériaux et de prévoir des adaptations en fonction du patient, de sa corpulence et de ses besoins. Par exemple, je ne concevrais pas la même prothèse de bras pour un agriculteur qui veut reprendre son activité professionnelle que pour une autre personne qui a une demande purement esthétique.

Le goût du travail abouti

À partir des éléments que j'ai réunis et du moulage en plâtre que j'ai réalisé sur le patient, j'établis une fiche de fabrication que je confie aux techniciens en orthoprotèse de l'atelier de fabrication. Quand la prothèse est prête, je procède à l'essayage sur le patient. Les réglages sont nombreux pour qu'elle soit parfaitement ajustée. Il faut aimer le travail bien fait. Les athlètes



handisports qu'on équipe en prothèses de course sont particulièrement exigeants : ils nous obligent à optimiser l'adaptation pour tendre à la perfection. Au fur et à mesure, au-delà de la technicité des appareillages, se noue une relation privilégiée avec les personnes, ce qui rend le métier très riche. ■

Polyhandicap, diabète, poliomyélite... les pathologies sont variées, mais toutes peuvent occasionner des déformations des pieds. Pour les corriger, Aurélien conçoit des appareillages (chaussures et semelles). Son challenge : répondre aux besoins fonctionnels du patient sans oublier l'esthétique.

Quand on parle de chaussures orthopédiques, on imagine souvent des souliers à grosses semelles, noirs et pas du tout élégants. Aussi, les patients viennent souvent dans notre cabinet à reculons. C'est à nous de les convaincre que nous pouvons fabriquer des appareillages qui répondent non seulement à leurs besoins (certaines personnes ne peuvent pas marcher sans chaussures adaptées), mais soient aussi esthétiques.

Chausser l'œil autant que le pied

J'interviens toujours sur prescription médicale. La première consultation peut avoir lieu au cabinet, mais je me déplace aussi dans les hôpitaux, les centres de rééducation, les maisons de retraite, les instituts médico-éducatifs (IME), les maisons d'accueil spécialisées (MAS). J'évalue les besoins du patient, puis j'effectue la prise de mesures et d'empreintes et réalise un moulage. L'objectif est que l'appareillage soit fonctionnel. Mais je prends également en compte les goûts de la personne et lui propose un choix de matières, de couleurs, de formes. Si elle est impliquée dans la conception, elle acceptera plus facilement de porter les chaussures.

PARCOURS

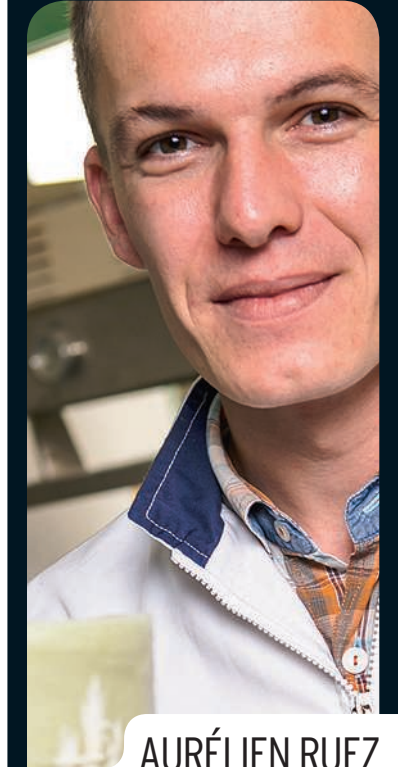
En classe de 3^e, un cordonnier m'a transmis la passion de son métier au cours d'un stage de découverte. J'ai alors choisi de préparer un CAP et un BEP matériaux souples. Comme la botterie de luxe est un milieu très fermé, j'ai préféré m'orienter vers la podo-orthèse. J'ai suivi un diplôme de technicien (DT, équivalent d'un bac pro) podo-orthésiste en 2 ans, puis j'ai enchaîné par le BTS en 3 ans. Après une première expérience en entreprise, j'ai ouvert mon cabinet à Villefranche-sur-Saône.

30 heures de fabrication

Une fois le modèle arrêté, je réalise une première maquette en plastique thermoformé que j'essaie sur le pied du patient pour vérifier qu'elle est bien ajustée. La paire de chaussures est ensuite fabriquée à l'atelier : à partir du patron, je découpe les éléments en cuir ou synthétique, je les couds (à la main) pour les assembler, puis je les monte avec la semelle. Enfin, je procède aux finitions (c'est le « bichonnage »). J'utilise des machines, néanmoins c'est un travail largement artisanal. En moyenne, la fabrication d'une paire nécessite entre 25 et 30 heures, mais je peux passer 60 heures sur certains modèles compliqués. Dans les grandes entreprises du secteur, les podo-orthésistes ne participent pas à la fabrication. Dans mon cabinet, j'apprécie d'être à la fois au contact des patients, mais aussi de travailler à l'atelier, ce qui me permet de satisfaire au plus près leurs besoins. ■

PODO-ORTHÉSISTE :

FORMATION bac + 3 **QUALITÉS** sens de l'observation, aptitudes manuelles, créativité **SALAIRE DÉBUTANT** environ 1200 € net/mois.

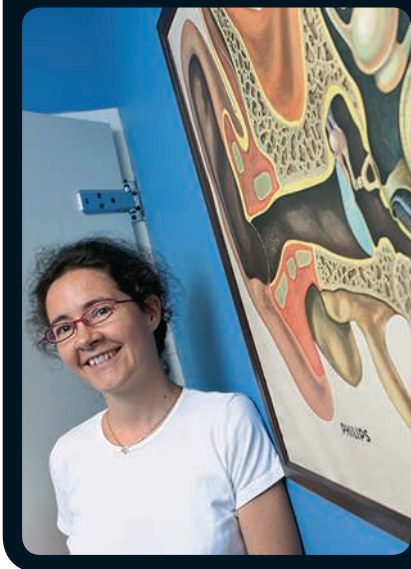


AURÉLIEN RUEZ

PODO-ORTHÉSISTE



AUDIOPROTHÉSISTE : FORMATION bac+3 (diplôme d'État d'audioprothésiste) **QUALITÉS** minutie, compréhension, patience **SALAIRE DÉBUTANT** environ 1400 € net/mois.



PARCOURS

J'ai toujours voulu travailler sur la communication auprès des sourds. Après un bac scientifique, j'ai décroché mon diplôme d'État d'audioprothésiste à l'université de médecine. En parallèle, et par intérêt personnel, j'ai appris la langue des signes française (LSF) au sein d'une association pendant 3 ans. Puis, j'ai travaillé en tant qu'audioprothésiste durant une quinzaine d'années dans différents laboratoires qui commercialisent des appareils auditifs. En 2008, j'ai rejoint le laboratoire Thomassin à Grenoble.

VIVIANE RUEL
AUDIOPROTHÉSISTE

Audioprothésiste dans le secteur privé, Viviane est chargée d'appareiller et de réhabiliter l'audition de ses clients. Du choix de la prothèse à son réglage, elle aime améliorer la vie des personnes sourdes ou malentendantes.



interviens autant auprès de jeunes adultes que de personnes âgées. Leurs problèmes d'audition sont variés, mais gênants pour leur vie privée ou professionnelle. Je dois donc trouver une solution adaptée à chacun.

Choisir l'appareillage adapté

Lors de la première visite, à partir de la prescription du médecin oto-rhino-laryngologiste (ORL), je réalise un bilan avec un casque pour évaluer la perte d'audition.

Elle peut être globale ou concerner les sons graves ou aigus... Je complète toujours avec un test de compréhension écrit. La perte d'audition, surtout ancienne, peut générer des problèmes de déformation des mots. L'intervention d'un orthophoniste peut alors être nécessaire. Puis, je propose différents modèles d'appareillage et une correction adaptée. Si quelqu'un est gêné pour entendre une conversation téléphonique dans un open space, je choisirais, par exemple, un appareil qui filtre davantage les bruits de fond.

Un travail de réglage de longue haleine

On teste, on essaie la prothèse. L'esthétique, le confort auditif : tous ces éléments comptent pour que la personne accepte de la porter. On arrive rarement au bon résultat

du premier coup ! Il y a un gros travail de réglage à faire en lien avec les orthophonistes et les ORL. Cela demande du temps : je m'occupe de la personne entre 1 an et 2 ans afin d'ajuster son appareil (niveau d'amplification ou de filtrage du son). Si quelqu'un a perdu 70 % de son audition, je dois y aller à petits pas. Retrouver d'un seul coup la totalité de son ouïe serait physiquement insupportable ! À ce stade, j'entre vraiment dans la rééducation auditive. Il m'arrive d'affiner encore le réglage d'une prothèse même si la personne est satisfaite, car elle ne se rend pas compte qu'elle n'entend pas certains bruits ! On n'atteint jamais la perfection. Mais aujourd'hui, grâce à la technologie, je peux faire en sorte qu'un sourd sévère puisse enfin entendre le bruit de son piolet dans la glace lorsqu'il fait de l'alpinisme ! ■



ENSEIGNEMENT

Guider des jeunes en situation de handicap dans les apprentissages exige d'être pédagogue, patient et créatif. Trois facettes du métier sont ici présentées : l'enseignant en établissement spécialisé, l'enseignant spécialisé de l'Éducation nationale et l'enseignant référent.

ENSEIGNANT/E EN ÉTABLISSEMENT SPECIALISÉ : FORMATION bac+5
QUALITÉS patience, capacité à s'adapter, aptitude au travail en équipe
SALAIRE DÉBUTANT environ 1700 € net/mois.



CLAIRE RAFFIN
ENSEIGNANTE

PARCOURS

Après une maîtrise (M1) de lettres classiques, j'ai passé le concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES). J'ai d'abord enseigné dans un collège classé en zone d'éducation prioritaire (ZEP) et me suis intéressée aux élèves en difficulté. En 2006, j'ai rejoint l'unité soins-études. Parallèlement, j'ai préparé un diplôme inter-universitaire (DIU) adolescents difficiles à Lyon, puis la certification complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (2CA-SH), option D (troubles des fonctions cognitives).



Identifier les besoins de l'élève, ses points forts et ses points faibles pour lui proposer un enseignement adapté, telle est la « recette » de Claire, professeure de français (académie de Grenoble) dans une unité de soins-études qui accueille des adolescents présentant des troubles psychiques.

Je travaille dans l'unité de soins-études de la clinique du Grésivaudan, de la Fondation santé des étudiants de France. Dans ma classe, au sein du pavillon pour adolescents du centre hospitalier de Saint-Égrève (Isère), j'ai 10 élèves. Ils ne sont là parfois que pour quelques semaines ou quelques mois. Ils ont entre 12 et 18 ans et sont de tout niveau scolaire : collège, lycée général, lycée professionnel. J'adapte donc pour chacun mes cours de français.

Un suivi adapté

Je ne connais pas la pathologie précise des adolescents qui sont hospitalisés dans le service. Ils ne sont pas tous reconnus handicapés par la maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Peu importe. J'essaie de mettre en place un parcours personnalisé pour chacun. Quand le psychiatre a donné son accord pour qu'un

jeune vienne en classe, je le reçois pour discuter avec lui de sa scolarité, je consulte ses bulletins et cahiers s'il les a apportés, je l'interroge sur ses attentes. S'il a moins de 16 ans (il est donc soumis à l'obligation scolaire), mais qu'il est en rupture avec le système, je vise d'abord la remotivation. Je lui propose des lectures simples, dont le contenu correspond à sa tranche d'âge, puis des exercices de compréhension et de production écrite. Comme n'importe quelle prof de français, mon objectif est que mes élèves maîtrisent la langue.

En équipe autour de l'élève

Outre mes cours, j'assure la coordination des enseignants qui interviennent dans les autres disciplines au sein du pavillon. Nous nous réunissons une fois par semaine pour faire le point sur la situation de chaque adolescent. Je suis aussi en relation d'une part avec l'équipe soignante, d'autre part

avec la famille, éventuellement avec le chef d'établissement et les professeurs du collège ou du lycée d'origine. Ce travail de lien entre professionnels autour de l'élève fait la spécificité de mon métier par rapport à celui d'un enseignant dans une classe ordinaire. Allier les études aux soins, c'est l'originalité de l'unité où je travaille. Je trouve passionnant de participer à la prise en charge qui va aider les adolescents accueillis ici à s'épanouir et surmonter leurs difficultés. ■

Professeure des écoles spécialisée de l'Éducation nationale, Valérie soutient des collégiens malvoyants ou aveugles. Du braille aux figures en relief, elle utilise différents supports pour les aider à suivre une scolarité normale.

A

u collège Buffon, j'enseigne dans l'unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis), dédiée aux élèves malvoyants ou aveugles. Je suis la responsable de l'enseignement et de la coordination. Ici, nous accueillons une douzaine d'élèves handicapés visuels, de la 6^e à la 3^e, venus de toute l'académie de Paris. Ils sont orientés vers cette Ulis dans le cadre d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS) validé par la maison départementale des personnes handicapées (MDPH), auquel je participe. Mon rôle est d'intervenir en soutien auprès de ces élèves déficients visuels, qui suivent une scolarité normale en collège.

De l'oral aux supports tactiles

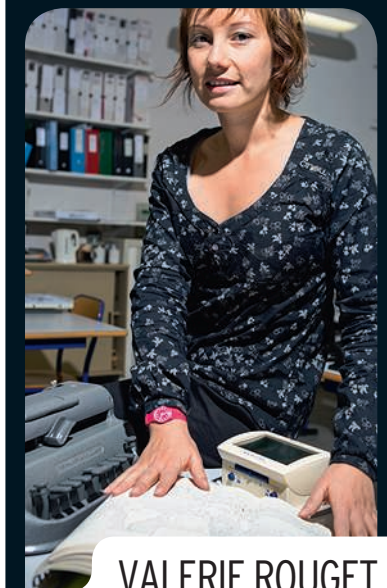
Dans l'Ulis, je reprends avec les élèves les cours de mathématiques et de français en petits groupes. Je les aide aussi à préparer des contrôles, selon les besoins définis avec les enseignants ou le professeur principal. C'est un métier créatif, car je dois choisir des solutions pédagogiques et des supports adaptés pour chaque élève. C'est du sur-mesure ! Je m'appuie beaucoup sur le langage et les outils tactiles. Pour les aveugles, je retranscris à voix haute

les consignes d'un exercice, j'utilise des dessins en relief qu'ils peuvent toucher pour comprendre un cours de géométrie, on reprend une leçon en braille... Je travaille aussi avec des ordinateurs équipés de logiciels de grossissement des caractères pour les élèves malvoyants.

Suivi avec l'équipe éducative

Je suis la seule enseignante de ce dispositif, avec l'appui d'une auxiliaire de vie scolaire à plein temps. Mais c'est aussi un métier très ouvert vers l'extérieur ! Outre mes 21 heures de cours par semaine, je reçois les enseignants du collège ou les professionnels de santé qui suivent l'élève. Je participe aussi aux conseils de classe. Le plus important, c'est d'être toujours positive avec ces collégiens aveugles ou malvoyants. Je suis là pour les sécuriser et les faire progresser ! ■

ENSEIGNANT/E SPÉCIALISÉ/E EN ULIS :
FORMATION bac + 5
QUALITÉS intérêt pour la pédagogie adaptée, bon relationnel, créativité
SALAIRE DÉBUTANT environ 1700 € net/mois.



VALERIE ROUGET

ENSEIGNANTE SPÉCIALISÉE EN ULIS

PARCOURS

J'ai obtenu mon certificat d'aptitude au professorat des écoles (CAPE, aujourd'hui DPPE diplôme professionnel de professeur des écoles) après un bac littéraire et une licence de musique à l'université. Puis j'ai passé le certificat d'aptitude aux actions pédagogiques spécialisées d'adaptation et d'intégration scolaires (CAPSAIS, devenu CAPA-SH, voir les formations/p.46), dans l'objectif d'enseigner à des élèves aveugles ou malvoyants. J'ai d'abord travaillé dans une classe pour l'inclusion scolaire (Clis). Depuis 2011, j'enseigne et coordonne l'Ulis du collège Buffon (académie de Paris).



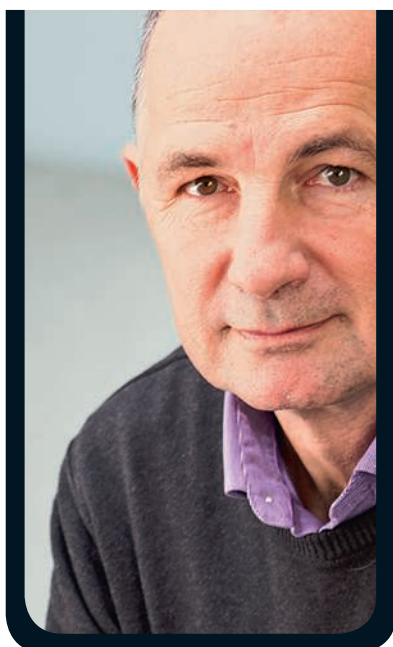
ENSEIGNANT/E RÉFÉRENT/E : FORMATION bac+5 **QUALITÉS** sens de la communication, diplomatie, organisation **SALAIRE DÉBUTANT** environ 1700 € net/mois.

PARCOURS

Professeur des écoles, j'ai d'abord enseigné en maternelle et en primaire. Intéressé par l'enseignement auprès d'enfants handicapés, j'ai obtenu le certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des enfants en situation de handicap (CAPA-SH) en 2003. Puis j'ai travaillé dans un institut d'éducation motrice (IEM). Lorsque la mission de référent de scolarisation a été créée en 2005, j'ai postulé. Depuis, je fais partie de l'équipe des 37 enseignants référents de l'académie de Versailles.



MARC MORANDI

ENSEIGNANT RÉFÉRENT

Marc veille avec attention à la scolarité de 150 élèves handicapés, du primaire au lycée. Homme-orchestre, il est l'intermédiaire entre les familles, les institutions et les établissements scolaires.

visuels, cognitifs, psychiques ou moteurs), sont scolarisés en milieu ordinaire. En lien avec les établissements, les familles et la MDPH, ma mission principale consiste à aider les enseignants à proposer un projet personnalisé de scolarisation (PPS) adapté au handicap de l'élève. Ce document prévoit le matériel et le soutien nécessaires pour pallier son handicap.

Définir les aménagements scolaires

Lorsque l'enfant est reconnu handicapé par la MDPH, j'organise une première réunion pour préparer son projet de scolarisation. Outre les parents, je réunis tous les interlocuteurs impliqués : le directeur de l'établissement, les enseignants ou l'enseignant spécialisé dans le handicap, les professionnels de santé (psychologues, orthophonistes) qui suivent l'élève au domicile ou à l'école. À ce stade, je définis les aides dont il a besoin. Il peut s'agir d'aménager son programme scolaire afin qu'il reste dans une classe avec des enfants de son âge, de

prévoir un auxiliaire de vie scolaire (AVS) ou de mettre à disposition un ordinateur adapté pour les élèves malvoyants. Une fois la proposition élaborée, je la transmets à la MDPH qui arrête les décisions avec l'accord de la famille.

Suivi de la scolarisation

Je m'assure que les mesures prises fonctionnent. Durant l'année, j'organise plusieurs réunions de suivi du PPS. On évalue la progression scolaire de l'élève, la bonne adéquation du matériel, si les heures de présence de l'AVS seront suffisantes pour son passage en classe supérieure... Cela fait des semaines bien chargées : j'ai environ 7 réunions par semaine, je suis toujours au volant de ma voiture ! C'est parfois un métier difficile, notamment si un auxiliaire de vie scolaire fait défaut. Mais mon moteur, c'est de voir les parents satisfaits de la progression de leur enfant. Je connais certaines familles depuis 6 ans, et leur enfant handicapé est aujourd'hui au collège ! ■



En tant qu'enseignant référent à la scolarisation des élèves handicapés (Erseh), j'ai en charge 51 écoles primaires, 1 lycée et 3 collèges du secteur de Rambouillet (78), qui accueillent des élèves reconnus handicapés par la maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Ces élèves, atteints de différents troubles (auditifs,



AIDE À L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Aider des demandeurs d'emploi handicapés à retrouver un travail, puis à s'intégrer en entreprise, accompagner des adultes dans leur vie quotidienne, soutenir un projet de reconversion professionnelle, favoriser l'insertion sociale par le biais du sport ou du travail manuel... Nous présentons ici sept métiers emblématiques, qui peuvent s'exercer dans des structures variées : établissement social ou médico-social, entreprise ou collectivité locale.

CHARGÉ/E D'INSERTION PROFESSIONNELLE : FORMATION à partir de bac+3 **QUALITES** sens de l'écoute, intérêt pour le monde du travail **SALAIRE DÉBUTANT** environ 1500€ net/mois.



PARCOURS

Après un bac scientifique, j'ai été animateur de séjours de vacances pour adultes handicapés mentaux. J'ai suivi une licence de psychologie, puis un master en psychologie et en ingénierie des apprentissages en formation professionnelle. J'ai démarré dans l'insertion de jeunes en difficulté, dans un Greta (groupement d'établissements publics locaux d'enseignement, associés pour la formation continue) puis dans un organisme de formation. En 2010, j'ai été embauché par Cap Emploi.

MABROK HASSOUNI

CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE

Au sein du réseau Cap Emploi du département de l'Essonne, Mabrok guide et oriente des demandeurs d'emploi handicapés afin de leur permettre de retrouver un poste. Et sa patience est souvent payante !

d'une maladie psychiatrique ou de troubles musculo-squelettiques (lombalgies, tendinites invalidantes) développés dans leur précédent travail.

Aide au projet

Lors des entretiens individuels, je m'adapte aux besoins du demandeur d'emploi. S'il doit changer de métier, je l'aide à construire un projet intégrant ses contre-indications médicales (par exemple, pas de station debout prolongée, port de charges interdit...). J'établis un premier diagnostic de ses compétences, puis je l'oriente vers un centre spécialisé en bilans de compétences pour élaborer son projet de reconversion, qui nécessite souvent une formation. Une fois son projet défini, je le valide. J'aide la personne à choisir la bonne formation, je contacte les organismes. Je travaille beaucoup avec l'Association pour

la formation professionnelle des adultes (Afp) et les centres de rééducation professionnelle (CRP).

Conseils en recherche d'emploi

Ce suivi se poursuit jusqu'aux techniques de recherche d'emploi : conseils pour la rédaction du CV, les candidatures spontanées ou sur la manière d'évoquer son handicap face à un recruteur... Je travaille en liaison avec les chargés de relations entreprises en interne afin de trouver des offres d'emploi correspondant au profil de la personne handicapée puis d'envoyer son CV aux entreprises. C'est un rythme assez intensif : j'ai en moyenne 4 ou 5 entretiens individuels de suivi par jour. Mais cela me plaît d'aider ces gens en situation difficile à retrouver une place dans le monde du travail. On y arrive, même si cela prend du temps ! ■



Au Cap Emploi d'Evry (91), j'accompagne des travailleurs reconnus handicapés à retrouver un emploi en entreprise. J'assure le suivi d'environ 200 demandeurs d'emploi, envoyés par Pôle Emploi ou par la maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Il ne s'agit pas de personnes lourdement handicapées. Très souvent, elles ont une expérience professionnelle, mais rencontrent des difficultés à retrouver une place. Ou bien elles doivent changer de métier, en raison

CHARGÉ/E DE MISSION HANDICAP: FORMATION à partir de bac+3
QUALITÉS sens de la communication, écoute, sensibilité à l'univers du recrutement
SALAIRE DÉBUTANT environ 1600€ net/mois.



JULIE AUBIER

CHARGÉE DE MISSION HANDICAP



Chargée de mission handicap chez LVMH (Moët Hennessy - Louis-Vuitton), Julie met en œuvre la politique handicap du groupe de luxe. En lien avec les correspondants handicap, elle organise des actions de communication autour du handicap et recrute les candidats handicapés.

Je coordonne, à la direction des ressources humaines de LVMH, le projet handicap défini dans le cadre d'une convention avec l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph). Je travaille avec 30 correspondants handicap des différentes sociétés du groupe en France afin d'embaucher des personnes handicapées.

Sensibiliser les salariés

Ma première mission, c'est d'impulser des actions de communication pour sensibiliser les salariés au handicap. Pour intégrer des personnes handicapées, il faut faire bouger les mentalités ; cela passe par un gros travail d'information ! J'organise des réunions deux fois par an avec les correspondants handicap pour définir les opérations à mener et en dresser le bilan. Il peut s'agir d'organiser des conférences destinées aux managers sur les stéréotypes liés au handicap, mais également d'ateliers thématiques (sur la déficience auditive par

exemple) pour apprendre à communiquer avec des salariés malentendants et aménager leur poste de travail...

Mener des entretiens de recrutement

J'interviens aussi en appui pour recruter des personnes handicapées. Lorsque les correspondants handicap ont un poste à pourvoir (de vendeur ou d'assistante), j'étudie les compétences attendues, la compatibilité avec certains types de handicap, les aménagements de postes nécessaires... Je trouve les candidats et les reçois en entretien pour une première sélection pendant laquelle je suis surtout attentive à leurs compétences et à leurs contre-indications médicales, sans jamais demander la nature de leur handicap ! Je présente ensuite les 4 à 5 candidats retenus aux correspondants et aux managers qui décident de l'embauche. Enfin, j'assiste aux sessions de recrutement, qui consistent à évaluer les candidats en situation de travail (mimer un acte de

PARCOURS

Après un bac économique, j'ai passé une licence de psychologie au cours de laquelle j'ai découvert la psychologie du travail et les techniques de recrutement. J'ai décidé de poursuivre en master de ressources humaines (RH). Au cours de ma 2^e année de master en alternance, j'ai travaillé chez LVMH sur les questions de handicap. J'ai enchaîné avec un CDD chez eux. En 2011, on m'a proposé ce poste de chargée de mission handicap qui venait de se créer.

vente, créer un document sous Excel...). Cette méthode permet de lever certaines barrières concernant le handicap, en s'intéressant uniquement aux aptitudes professionnelles ! ■

CONSEILLER/ÈRE EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE: **FORMATION**

bac + 3 **QUALITÉS** sens de la pédagogie, capacités d'adaptation, sens relationnel **SALAIRE DÉBUTANT** environ 1300€ net/mois.



CAROLINE MURZYN

CONSEILLÈRE EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

Chargée d'accompagner à domicile des adultes en situation de handicap mental, les interventions de Caroline sont indispensables pour l'alimentation, l'entretien ménager, les tâches administratives et les relations avec les différents partenaires : tuteur ou curateur, mairie, CAF...

Au sein du service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (Samsah) du Centre de la Gabrielle à Claye-Souilly (77), j'ai en charge le suivi de 36 adultes en situation de handicap mental. La plupart sont placés sous mesure de tutelle ou de curatelle, mais exercent une activité de jour (accueil...) et vivent dans leur propre appartement. Mon métier consiste à les soulager dans leur organisation quotidienne.

Gérer l'emploi du temps

J'interviens aussi bien au domicile des usagers qu'à mon bureau ou en extérieur (magasins ou autre). Régulièrement, je suis amenée à travailler autour de l'alimentation (individuellement ou en groupe) : nous pouvons établir un menu équilibré et la liste de courses qui va avec, travailler

en groupe sur les notions d'équilibre alimentaire, aller cueillir des légumes et des fruits, préparer des repas ensemble... Nous planifions aussi les tâches domestiques : par exemple laver le linge et l'étendre le lundi, le plier et le ranger le mardi, balayer le vendredi. Ce travail est important car, en raison de leur handicap, ces personnes peuvent avoir du mal à se repérer dans le temps. Je m'adapte à leurs difficultés : pour certains, j'utilise des supports imagés s'ils ne savent pas lire ; je peux être amenée à les accompagner faire leurs courses et là, je leur apprend à prêter attention aux prix, aux dates de péremption des produits... Toutes mes interventions s'inscrivent dans le cadre du projet de l'usager, défini avec l'équipe du Samsah (éducateur spécialisé, infirmier, psychologue, psychiatre). Et je veille au respect des objectifs fixés avec lui.

PARCOURS

Après 2 ans d'études en sociologie, j'ai un temps envisagé de devenir enseignante, puis j'ai choisi le métier de conseillère en économie sociale et familiale. J'ai obtenu un BTS, puis un diplôme d'État en économie sociale et familiale. J'ai ensuite travaillé durant 1 an auprès de familles en difficulté. En 2005, j'ai été embauchée par le service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (Samsah) du Centre de la Gabrielle, qui venait d'être créé.



Régler les problèmes administratifs

À mon bureau, j'accompagne aussi ces personnes pour résoudre des problèmes divers : appeler le tuteur, monter un dossier de renouvellement de carte d'identité, appeler l'agence immobilière à cause d'une fuite d'eau... Il faut bien connaître les réseaux administratifs et sociaux et être très organisée dans le suivi des dossiers. Mais c'est aussi un métier créatif : j'ai par exemple imaginé un partenariat avec des électriciens et des plombiers qui acceptent d'intervenir à domicile sans être payés tout de suite, et de se voir régler la facture par le tuteur. ■

À la tête de 3 établissements, Jean-François apprécie ses responsabilités polyvalentes : outre le management des salariés et la gestion financière et administrative, il est aussi très présent pour résoudre les problèmes au quotidien.

Je dirige 3 établissements qui accueillent une centaine d'adultes déficients intellectuels : 1 foyer d'hébergement, 1 résidence pour les personnes plus autonomes et 1 service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), tous gérés par l'Association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales (Adapei) du Rhône. J'anime une équipe de 50 salariés, composée d'éducateurs, de chefs de service et de personnels de soins. Ma principale responsabilité, c'est d'être garant de la sécurité des biens et des personnes. Je veille au respect des normes de sécurité dans les bâtiments, l'hygiène et les transports. Avec les équipes, je définis aussi le projet de l'établissement, qui prévoit les conditions d'accueil et d'accompagnement des résidents. Chaque personne a aussi un projet individualisé écrit, que je valide. Il peut s'agir par exemple de l'accompagner pour faire ses courses s'il souhaite préparer ses repas seul.

Agir en cas de problème

J'ai un rôle de supervision assez important. Outre les réunions du comité de direction, j'anime des réunions avec les équipes éducatives et soignantes. Dans mes journées, il y a toujours beaucoup d'imprévus à régler ! Nous accueillons des personnes ayant des troubles du comportement et qui peuvent vite être déstabilisées. En cas de problème avec un résident, j'évalue sa

difficulté avec les équipes et je prends les décisions nécessaires : renforcer la présence des éducateurs, voire hospitaliser la personne. J'aime ce lien de proximité avec les résidents.

Manager et gérer

Je m'occupe également des ressources humaines. J'assure les recrutements, la gestion des compétences du personnel. Je conçois chaque année des formations collectives pour les salariés (prévention de la maltraitance...). Le management et la gestion des équipes au quotidien représentent environ les deux tiers de mon activité. Le reste de mon temps est consacré à la gestion financière et administrative. J'élabore les budgets annuels et j'en contrôle le suivi. En fin d'exercice, je valide aussi le rapport de gestion et de fonctionnement des établissements. Celui-ci sera transmis au conseil général du Rhône, qui finance nos établissements. ■

DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT :

FORMATION bac + 5 **QUALITÉS**

esprit de concertation, sens des responsabilités, rigueur.

SALAIRE DÉBUTANT environ 1900 € net/mois et + suivant la taille des établissements.



JEAN-FRANÇOIS TEIL

DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT



PARCOURS

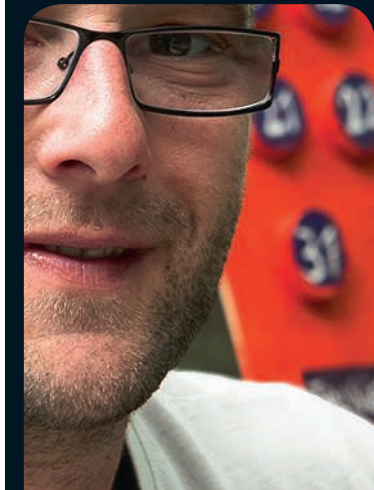
J'ai d'abord été chef de service, directeur d'un village de vacances social puis directeur des services hôteliers à la Fondation de l'Armée du Salut. En 2008, j'ai suivi un master en gestion des établissements sociaux et médico-sociaux en formation continue. Après une expérience en maison de retraite, je dirige depuis 2010 un foyer d'hébergement et une résidence pour adultes déficients intellectuels.

ÉDUCATEUR/TRICE

SPÉCIALISÉ/E : **FORMATION**

bac+3 **QUALITÉS** tolérance, empathie, capacité d'adaptation

SALAIRE DÉBUTANT environ 1200€ net/mois.



BENJAMIN MARIAGE

ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ



PARCOURS

J'ai commencé ici à l'IME comme éducateur bénévole à 19 ans, pour connaître le métier... J'ai été en emploi jeune tout en suivant la formation de moniteur-éducateur en 2 ans. Ensuite, j'ai travaillé en maison d'enfants à caractère social (Meacs) pendant 6 ans durant lesquels j'ai passé mon diplôme d'éducateur spécialisé (ES). Puis je suis revenu à un public de jeunes déficients intellectuels.

Benjamin est responsable d'un groupe de 7 adolescents déficients intellectuels pour lesquels il organise des activités socio-éducatives, avec le souci de les rendre le plus autonomes possible et de préparer leur sortie de l'institut médico-éducatif (IME).



Les jeunes auprès desquels je travaille présentent une déficience intellectuelle moyenne à profonde, associée parfois à un polyhandicap, des troubles autistiques ou psychotiques. Je suis leur référent, garant de leur projet individualisé, en lien avec l'équipe professionnelle et la famille. Ils ont entre 15 et 19 ans et ces dernières années en IME sont déterminantes. Je teste leurs capacités et prépare leur avenir en cherchant les possibilités d'orientation les mieux adaptées.

Développer au maximum leur potentiel

Toutes les activités sociales, sportives, culturelles que je propose aux jeunes, selon un emploi du temps hebdomadaire, ont une visée éducative. Elles doivent leur permettre de développer au maximum leur potentiel et pallier leurs difficultés. Il s'agit de les rendre le plus autonomes possible. Nous travaillons sur le comportement, les acquisitions de base : comment s'occuper de soi, se tenir à table, se comporter à l'extérieur à savoir effectuer des achats, aller à la médiathèque... Par exemple, on travaillera la douche et l'habillage à la piscine, avec l'aide médico-psychologique ; le code de la route avec le VTT... Je travaille beaucoup la communication et l'expression. Il faut jongler pour s'adapter à chacun au sein du groupe.

Préparer l'avenir avec les familles

Je suis très sensible à ce que ces ados vont devenir par la suite, et je cherche des solutions d'orientation, en enclenchant des démarches car il y a peu de places. Ils effectuent des stages de découverte dans des établissements pour adultes (établissement et service d'aide par le travail - Ésat -, entreprises adaptées, section occupationnelle, foyer de vie), notamment au sein de l'Association de parents, de personnes handicapées mentales et leurs amis (APEI) de Lens. Encadrés par des adultes, les jeunes peuvent se révéler très différents, comme lors des transferts, quand nous partons 2 ou 3 jours, ou lors de colonies qui permettent aux familles de souffler. Le métier est captivant pour les contacts, ce sont des jeunes très chaleureux, un public et des familles en attente, qui nous obligent à toujours inventer. ■

MONITEUR/TRICE D'ATELIER: FORMATION certificat de qualification aux fonctions de moniteur d'atelier (CQFMA, diplôme de niveau V) **QUALITÉS** patience, empathie, pédagogie **SALAIRE DÉBUTANT** environ 1100 € net/mois.



ANNE-MARIE D'HENNIN

MONITRICE D'ATELIER BOIS

Ébéniste-menuisière, Anne-Marie développe des trésors de pédagogie pour transmettre son savoir et partager sa passion comme monitrice-éducatrice dans un établissement et service d'aide par le travail (Ésat). Un métier qui allie compétences techniques et humaines.

Au sein de l'Association de parents de personnes handicapées mentales et leurs amis (APEI) de Lens et ses environs, l'atelier bois est spécialisé dans l'assemblage d'emballages en bois hors standard, la fabrication de palettes, bobines, caisses... et la découpe de panneaux. Nous adaptons les tâches aux capacités des 10 travailleurs et les formons pour leur permettre d'évoluer en fonction de leur projet individuel.

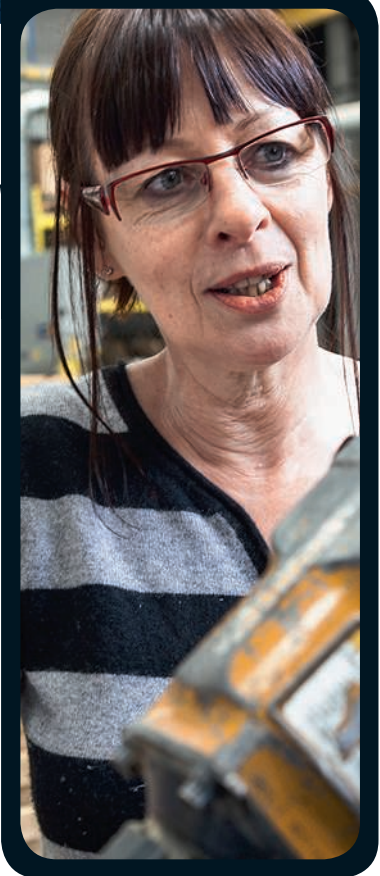
Adapter les postes de travail

Nous travaillons en binôme, avec mon collègue, pour organiser le travail suivant les commandes et les délais. Nous devons adapter chaque poste en fonction de la tâche et du travailleur : régler le gabarit, donner des repères pour savoir comment découper le bois, changer les outils, faire les réglages, veiller à la sécurité, vérifier la conformité et prendre le relais si nécessaire. Chacun a un poste déterminé,

en fonction de ses capacités : beaucoup ne savent pas lire. L'apprentissage est plus long, nous devons user de pédagogie, amener le changement avec précaution en étant avec eux, en les observant. Nous avons aussi toute une partie technique : répondre à des appels d'offres, commander du bois, réceptionner, gérer les stocks, les bons de livraison, vérifier des factures...

Permettre de se professionnaliser

Il y a tout un travail d'accompagnement, dès l'accueil le matin, avec beaucoup d'échanges, pas seulement verbaux, de complicité, car le moral peut influencer sur le travail. Ils sont tellement rejetés et souffrent du regard porté sur eux. Nous voulons les rendre plus autonomes, leur permettre d'évoluer, de se professionnaliser grâce à la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou l'accès à des formations techniques... Par exemple, pour que l'un d'eux, qui ne sait pas lire, puisse passer le permis cariste, j'ai adapté les documents



PARCOURS

J'ai été artisan ébéniste pendant 18 ans. Des problèmes de dos m'ont fait revoir mon parcours. Un voisin qui travaillait dans un Ésat m'a fait découvrir le secteur du handicap. J'ai obtenu un certificat de qualification aux fonctions de moniteur d'atelier (CQFMA) après un an de formation en alternance à l'institut régional du travail social (IRTS). J'ai été embauchée à l'APEI comme monitrice dans différents ateliers puis un poste s'est libéré à l'atelier bois.

à l'aide de pictos, dessins... Nous sommes les référents de 5 personnes et suivons leurs projets individuels, revus tous les ans avec l'équipe pluridisciplinaire. Si c'est moins intéressant sur le plan technique, cela m'apporte beaucoup humainement. Ce n'est jamais lassant ! ■

ÉDUCATEUR/TRICE SPORTIF/VE SPÉCIALISÉ/E : **FORMATION** bac +2 à 3 **QUALITÉS** rigueur, créativité, empathie **SALAIRE DÉBUTANT** environ 1600 € net/mois.



STÉPHANE DENOYELLE
ÉDUCATEUR HANDISPORT

Au cercle sportif de l'Institution nationale des Invalides, Stéphane enseigne avec passion le sport à des militaires blessés ou des civils handicapés physiques. En lien avec les équipes médicales, il choisit et adapte l'activité sportive qui développera la motricité de la personne.

Au gymnase des Invalides, mon rôle est de faire pratiquer un sport adapté à des militaires handicapés, blessés au combat, qui sont pensionnaires des Invalides. Je travaille aussi avec des civils qui souffrent d'un handicap physique, sensoriel ou ayant besoin d'une rééducation sportive suite à une opération. Mon objectif est de renforcer leurs capacités physiques par le sport.

Trouver le sport adapté

J'établis un diagnostic des capacités de la personne handicapée, en lien avec les équipes soignantes de l'hôpital des Invalides pour les militaires (médecins, kinés) ou selon la prescription du médecin pour les civils. Avant toute activité sportive,

il est important de connaître la pathologie et la tonicité musculaire de la personne. À partir des objectifs fixés (renforcer la musculature des bras, travailler l'équilibre ou le souffle), je choisis le sport adapté : vélo à bras, tennis de table, marche, sarbacane... C'est un métier très créatif : il m'arrive souvent d'inventer une activité ou d'aménager les règles du jeu pour l'adapter au handicap de la personne. J'ai par exemple créé une course d'orientation pour un adjudant qui souffrait de troubles d'équilibre et de pertes de mémoire suite à un traumatisme crânien.

Entraîner au quotidien

Chaque jour, j'anime les cours de sport en restant très proche des gens. Il faut être vigilant aux bonnes postures et au

PARCOURS

J'ai passé un brevet d'état d'éducateur sportif (BEES) afin d'enseigner le rugby, ma passion. En 2006, suite à un accident, j'ai rencontré l'univers du handisport. J'ai passé mon diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS) à la Fédération française handisport. J'ai débuté au cercle sportif de l'Institution nationale des Invalides comme stagiaire, avant d'être embauché en CDI en 2010.

dosage des efforts en fonction de leur handicap. À la fin du programme, nous dressons le bilan des progrès accomplis, avec les équipes médicales. Ce n'est pas toujours flagrant, mais lorsque je vois une personne avec une légère hémiplégie qui arrive enfin à marcher sans canne, je suis content ! Ici, j'ai aussi la chance de mener des projets avec des sportifs handicapés de haut niveau. J'ai organisé le championnat de France handisport de foot, pratiqué en fauteuil roulant. Là, il faut s'occuper de tout, du budget à la logistique sur place. C'est passionnant ! ■

LES MÉTIERS DE L'ACCESSIBILITÉ



Accessibilité des lieux, des transports, des services...

La loi y astreint tous les acteurs de la vie économique et sociale. De nombreux métiers, anciens ou récents, ont été créés pour faciliter l'insertion des personnes handicapées. De bac + 2 à bac + 5, vous en découvrirez une quinzaine, tels qu'interprète en langue des signes française (LSF), transcripteur braille, designer ou développeur de sites Internet.



Comment réussir à communiquer avec son entourage lorsqu'on est sourd ou aveugle ? Différentes méthodes (langue des signes, sous-titrages...) existent pour participer à la vie sociale et s'intégrer le mieux possible.

➤ INTERPRÈTE EN LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

Formation : bac+5.

Cours, conférences, spectacles, rendez-vous professionnel, médical ou administratif... l'interprète traduit de la langue française vers la langue des signes française (LSF) - une langue gestuelle, à part entière, - ou inversement, en toute confidentialité. Il permet ainsi aux personnes sourdes signantes et entendantes de communiquer.

La loi de 2005 et le développement des technologies ouvrent un large champ d'action: télévision, vidéos sur les sites Internet, interprétation à distance par webcam...

PARCOURS

Des formations sont proposées dans les universités de Lille 3, Paris 8, l'Esit (Paris 3) et Toulouse Le Mirail.

➤ CODEUR/EUSE LANGUE FRANÇAISE PARLÉE COMPLÉTÉE

Formation : bac+3.

Le codeur langue française parlée complétée (LPC) travaille auprès d'enfants et de jeunes sourds oralistes dans leur parcours d'intégration scolaire et universitaire, ou intervient lors de conférences et de spectacles... Il répète, sans émission de voix, ce qui est dit par un enseignant, un conférencier, en accompagnant la parole d'une position de la main ou des doigts (code LPC), pour restituer, syllabe par syllabe, le message verbal.

L'utilisation du code LPC, en complément d'autres aides, permet aux jeunes sourds de bien comprendre ce qui est dit et de suivre un parcours scolaire ordinaire.

PARCOURS

Deux licences professionnelles à Paris 6 et Lyon 1.

➤ INTERFACE DE COMMUNICATION

Formation : bac+3 ou plus.

L'interface de communication a un rôle de médiateur, il accompagne les personnes sourdes ou malentendantes dans leur parcours de formation ou leur intégration sociale et professionnelle.

Un rôle de médiateur. LSF, LPC, reformulation ou prise de note, il maîtrise de nombreux outils de communication pour permettre aux personnes sourdes et entendantes de communiquer.

PARCOURS

Très variés car il n'y a pas de formation: linguiste, psychologue, travailleur social ayant une parfaite maîtrise de la LSF et/ou du code LPC.



↳ TRANSCRIPTEUR/TRICE BRILLE

Formation : bac +3.

Louis Braille inventa un système d'écriture tactile qui permet aux personnes aveugles de lire des textes. Le transcripateur adapte tout type de document texte, pédagogique, juridique, littéraire... en braille ou en gros caractères, sur des supports papier, ou numériques.

Le transcripateur donne accès à des environnements variés. Il peut aussi traduire de la musique, des mathématiques ou réaliser des documents graphiques...

PARCOURS

Diplôme de transcripateur-adaptateur de documents en braille et gros caractères.

↳ VÉLOTYPE

Formation : bac +2.

Le vélotypiste assure le sous-titrage en temps réel, de communications orales (conférences, tables rondes...) ou d'émissions télévisées diffusées en direct, pour que les personnes sourdes ou malentendantes puissent suivre les débats sur un écran.

Pour écrire à la vitesse de la parole, il utilise un vélotype, clavier intelligent de saisie rapide orthographique. Les interventions peuvent se faire sur site ou à distance.

PARCOURS

Formation en 2 ans à Caen, en contrat de professionnalisation.

↳ ORTHOPTISTE

Formation : bac +3.

L'orthoptiste rééduque et réadapte la fonction visuelle à tous les âges de la vie, après un bilan, sur prescription médicale. Il reçoit beaucoup de personnes malvoyantes.

Par des exercices, il rééduque les muscles oculaires pour atténuer les troubles de la vision (strabisme, fatigue visuelle, suite d'opération).

PARCOURS

Certificat de capacité d'orthoptiste dans 15 établissements dépendant des facultés de médecine.

↳ ÉDUCATEUR/TRICE DE CHIENS GUIDES D'AVEUGLES

Formation : à partir du niveau bac.

Le chien guide d'aveugle apporte sécurité et confort dans leurs déplacements aux personnes déficientes visuelles. Pour cela, il a été éduqué aux techniques de guidage, à répondre à des ordres et à s'adapter aux situations.

L'éducateur de chiens guides d'aveugles assure son suivi: entretien, choix de la famille d'accueil, évaluation et formation de l'utilisateur aveugle...

PARCOURS

Formation en alternance de 3 ans sanctionnée par le titre d'éducateur de chiens guides d'aveugles.

↳ INSTRUCTEUR/TRICE DE LOCOMOTION

Formation : bac +3 à bac +5.

Apprendre à une personne aveugle ou malvoyante à se déplacer en toute sécurité, à s'orienter, faire des courses, prendre les transports en commun, utiliser une canne blanche... En France, les 150 instructeurs en locomotion interviennent de manière individualisée, sur prescription médicale.

Ils aident enfants, adultes et personnes âgées à reprendre confiance, à développer leurs possibilités visuelles et leurs perceptions sensorielles.

PARCOURS

Certificat d'aptitude à l'éducation et à la rééducation de la locomotion, ouvert aux ergothérapeutes, kinésithérapeutes, psychomotriciens, infirmiers, éducateurs spécialisés, professeurs d'EPS, enseignants spécialisés...

↳ INSTRUCTEUR/TRICE EN ACTIVITÉS DE LA VIE JOURNALIÈRE

Formation : bac +3.

Il intervient auprès des personnes déficientes visuelles pour les aider à effectuer les gestes de la vie courante à la maison et en société : préparer un repas, manger avec aisance, faire des courses...

L'instructeur en activités de la vie journalière (AVJ) va mettre en place des solutions (gestuelle adaptée, méthodes d'organisation...) afin de favoriser leur indépendance.

PARCOURS

Certificat d'aptitude en AVJ, ouvert aux éducateurs spécialisés, ergothérapeutes, psychomotriciens et instructeurs de locomotion.



➤ ARCHITECTE

Formation : bac + 5.

Un collège, une salle de spectacles, un immeuble collectif... la construction de tout nouveau bâtiment depuis 2007 doit répondre aux normes d'accessibilité. À l'architecte de prévoir les dimensions suffisantes pour permettre la circulation en fauteuil roulant, d'être attentif au système d'ouverture des portes, à la couleur des murs...

Les projets de bâtiments publics doivent prendre en compte tous les types de handicaps. Dans le cas d'un logement privé, l'architecte peut aussi concevoir des solutions spécifiques en fonction des difficultés de la personne.

PARCOURS

La formation se déroule en 5 ans après le bac dans les écoles d'architecture. Depuis 2007, elle comprend obligatoirement un module sur l'accessibilité.

➤ CONSEILLER/ÈRE TECHNIQUE EN ACCESSIBILITÉ

Formation : à partir de bac + 3.

La loi prévoit qu'en 2015 tous les établissements recevant du public (ERP) devront être rendus accessibles. Le conseiller technique travaille dans des cabinets ou des bureaux d'études pour établir des diagnostics et vérifier la conformité des bâtiments publics avec les textes réglementaires.

Dans les villes de plus de 5 000 habitants qui sont tenues de mettre en place une commission communale d'accessibilité, le technicien veille à ce que les bâtiments, mais aussi la voirie et les transports puissent être empruntés par tous les usagers, quels que soient leurs troubles de santé.

PARCOURS

Il n'existe pas de formation spécifique, sauf une licence professionnelle technologies de la mobilité et de l'accessibilité à l'IUT de Vélizy (78).

➤ CONSEILLER/ÈRE MÉDICOTECHNIQUE

Formation : à partir de bac + 2 à 3.

Fauteuil manuel ou électrique, lit médicalisé, verticalisateur, etc. ces aides techniques ne se vendent pas comme n'importe quel produit de grande consommation. Le conseiller en matériel médico-technique est employé par des réseaux de distribution spécialisée.

À l'interface entre l'équipe médicale et la personne handicapée, il peut se déplacer dans les centres de rééducation ou à domicile pour présenter le matériel, proposer des tests, assurer les réglages. Il a le goût du contact et le sens du service.

PARCOURS

Les professionnels en activité ont suivi des parcours variés, techniques ou commerciaux. L'IUT d'Amiens propose une licence professionnelle technologies de compensation des incapacités physiques (TCIP) appréciée des entreprises.



Bâtiments, sites Internet, postes de travail et même vêtements... des professionnels, aux compétences pointues, s'efforcent de concevoir des produits adaptés et de rendre accessible l'environnement, afin de faciliter la vie quotidienne des personnes, quel que soit leur handicap : moteur, mental, sensoriel ou cognitif.

➤ CRÉATEUR/TRICE-STYLISTE DE MODE ADAPTÉE

Formation : à partir de bac + 2.

Il dessine des vêtements élégants et confortables, par exemple un manteau long devant, mais court derrière, qui ne fait pas de plis dans le dos si la personne est en fauteuil. Il est attentif aussi à l'ergonomie du vêtement qui doit s'enfiler facilement : il peut remplacer les boutons par des bandes velcro ou des aimants.

Marché de niche, le prêt-à-porter adapté aux personnes handicapées ne compte que cinq marques qui n'emploient en France que quelques stylistes et modélistes.

PARCOURS

BTS design de mode ; diplôme supérieur des arts appliqués (DSAA) à l'école Duperré (Paris) ; certificat d'école de mode.

➤ DÉVELOPPEUR/EUSE DE SITES INTERNET

Formation : à partir de bac + 3.

Il conçoit des sites dont le contenu (textes, images, sons) est accessible à tous, déficients visuels, moteurs, auditifs ou personnes âgées. Il peut aussi intervenir sur des sites existants pour les rendre conformes aux recommandations internationales.

Une vingtaine de sociétés informatiques sont spécialisées dans le développement de sites accessibles. Mais les grandes sociétés de service en ingénierie informatique (SSII) cherchent aussi aujourd'hui à recruter des experts dans ce domaine.

PARCOURS

Les formations initiales en informatique abordent rarement le sujet de l'accessibilité. Les professionnels se forment le plus souvent par eux-mêmes. Les services de formation continue des universités de Mulhouse, Nice et Paris 6 proposent des modules spécialisés de quelques jours.

➤ DOMOTICIEN/NE

Formation : à partir de bac + 2.

Il analyse les besoins de la personne handicapée sur son lieu de vie (centre de rééducation ou domicile) et propose des solutions pour l'aider à contrôler l'environnement : système de commande vocale ou par bouton-contacteur pour ouvrir la porte, mettre en route le chauffage, allumer la lumière, décrocher le téléphone, etc.

Il met ses connaissances techniques en électricité, automatismes ou informatique, au service des personnes avec pour objectif de favoriser leur autonomie.

PARCOURS

BTS domotique ; licence professionnelle domotique et autonomie des personnes (Limoges) ; master ou diplôme d'ingénieur en informatique et systèmes d'information pour la santé (Castres).

➤ ERGONOME

Formation : bac + 5.

Au sein d'un cabinet conseil ou intégré dans une entreprise, il étudie les postes de travail qui peuvent être occupés par des personnes handicapées. Il analyse les gestes, les tâches, l'environnement... Il interroge les travailleurs reconnus handicapés sur leurs besoins. Il émet ensuite des recommandations pour le choix du mobilier ou du matériel et des logiciels informatiques.

L'approche de l'ergonome est pluridisciplinaire. Il travaille en lien avec le responsable des ressources humaines, le médecin du travail, le psychologue, éventuellement avec l'architecte, le responsable sécurité, l'ingénieur en informatique...

PARCOURS

Une vingtaine de masters professionnels spécialisés en ergonomie sont accessibles après une licence de sciences, de psychologie ou de sciences et techniques des activités physiques (STAPS).

LES MÉTIERS AU SERVICE DU HANDICAP ET VOUS

Une page pour vous permettre de faire le point sur vos aptitudes à travailler dans le secteur du handicap

➤ MES QUALITÉS

Parmi ces qualités, cochez celles qui vous correspondent le mieux :

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> écoute | <input type="checkbox"/> esprit analytique | <input type="checkbox"/> dynamisme |
| <input type="checkbox"/> rigueur | <input type="checkbox"/> patience | <input type="checkbox"/> optimisme |
| <input type="checkbox"/> sens du contact | <input type="checkbox"/> capacité de travail en équipe | <input type="checkbox"/> implication |
| <input type="checkbox"/> créativité | <input type="checkbox"/> tolérance | <input type="checkbox"/> sens des responsabilités |
| <input type="checkbox"/> résistance physique | <input type="checkbox"/> sens de l'observation | <input type="checkbox"/> calme |
| <input type="checkbox"/> tact et pédagogie | <input type="checkbox"/> empathie | <input type="checkbox"/> communication |

➤ MES PRÉFÉRENCES

J'aimerais :

| | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Enseigner <input type="checkbox"/> Soutenir - aider - accompagner <input type="checkbox"/> Rééduquer - conseiller <input type="checkbox"/> Travailler en équipe <input type="checkbox"/> Savoir écouter <input type="checkbox"/> Analyser - évaluer les compétences <input type="checkbox"/> Parler - échanger | <p>Parmi les portraits de professionnels, recherchez ceux qui font appel à ce que vous aimeriez faire.</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> |
|---|---|

➤ MON PROJET DE FORMATION

Votre avis (+, ++ ou +++) sur les formations évoquées dans la rubrique « Questions/Réponses », pages 42 à 45. Listez en face des diplômes visés les domaines qui vous attirent.

| Diplômes | Votre avis | Commentaire |
|--|------------|-------------|
| Sans le bac: DEAMP / DEAVS / CQFMA | | |
| Bac + 2: BTS ESF / DUT / DEJEPS | | |
| Bac + 3: Licence / Licence professionnelle / DECESF / BTS podo-orthésiste ou orthoprothésiste / DECESF / BTS podo-orthésiste ou orthoprothésiste / DE éducateur spécialisé, DE ergothérapeute, DE psychomotricien, DE audioprothésiste | | |
| Bac + 4: DE masseur kinésithérapeute, certificat de capacité en orthophonie, master 1 | | |
| Bac + 9: DES | | |

➤ MON BILAN PERSONNEL

À partir des éléments identifiés ci-dessus, faites le lien entre vos qualités, les secteurs d'activités choisis et les formations envisagées. Ceci afin de mettre en lumière les métiers qui vous correspondent.

| Qualités | Secteurs d'activités | Formation adaptée | Métiers possibles |
|----------|----------------------|-------------------|-------------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |

DES FORMATIONS ADAPTÉES À TOUS LES BESOINS



Il existe encore peu de formations spécifiquement dédiées au handicap. Les parcours sont souvent atypiques et le handicap vient à soi plus souvent qu'on ne va vers lui. Les domaines qui mènent le plus sûrement à ces métiers sont la santé, les ressources humaines, le sport, la psychologie, l'enseignement... Du CAP au bac +10, à l'université ou en école, il existe une grande variété de chemins pour travailler dans ce secteur.

Questions/Réponses

Quelle filière de formation choisir ? Quelles sont les conditions d'accès ? Quels sont les débouchés ? Des responsables de formation et des professionnels apportent leur éclairage et leurs conseils sur les parcours qui peuvent conduire aux métiers présentés dans ce guide.

➤ EST-IL POSSIBLE DE SE FORMER PAR L'APPRENTISSAGE ?

« Dix diplômes conduisant à de nombreux métiers des secteurs sanitaire et social peuvent être préparés dans notre centre de formation d'apprentis (CFA). Plus de la moitié des 750 jeunes inscrits chez nous sont en formation d'éducateur spécialisé. Ils alternent cours théoriques et pratiques professionnelles au sein d'un établissement médico-social. La sélection à l'entrée est la même que pour les autres étudiants : elle

passer par des épreuves écrites, puis orales. Les candidats admis doivent ensuite démarcher les employeurs pour trouver un contrat d'apprentissage. La voie est exigeante, mais elle facilite l'insertion professionnelle. 40 % des éducateurs spécialisés diplômés sont embauchés dans la structure qui les a accueillis en formation. »

Jérôme Bontemps, développeur à l'Association pour le développement de l'apprentissage dans les professions sanitaires et sociales (Adapss) Île-de-France.

➤ EXISTE-T-IL DES FORMATIONS ACCESSIBLES SANS LE BAC ?

Oui, et elles sont relativement nombreuses : les diplômes d'État d'aide médico-psychologique (DEAMP) et d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS) sont des formations de niveau V (niveau CAP), ouvertes sans conditions de diplôme. Les bacheliers représentent cependant 35 % des étudiants en filière d'aide médico-psychologique (AMP) et 23 % de ceux en filière d'auxiliaire de vie sociale (AVS). Cette formation peut permettre l'accès à un emploi du secteur social après une

expérience d'auxiliaire de vie scolaire. Le certificat de qualification aux fonctions de moniteur d'atelier (CQFMA) est également un diplôme de niveau V. Cette formation en 1 an s'adresse à des personnes déjà en poste dans un établissement médico-social ou à des candidats en reconversion professionnelle, au moins titulaires d'un CAP ou d'un BEP et justifiant d'une expérience professionnelle. Le métier de conducteur-accompagnateur

ne requiert, quant à lui, pas de diplôme particulier. Depuis 2010 néanmoins, il est indispensable d'avoir un brevet de secourisme et de suivre une formation de quelques jours sur les spécificités du transport des personnes à mobilité réduite (TPMR).

➔ **Anne-Marie d'Hennin**, monitrice d'atelier → p.33.

➔ **Ludovic Fady**, conducteur-accompagnateur → p.12.

➤ ENTRE UN DIPLÔME D'AIDE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE (AMP) OU D'AUXILIAIRE DE VIE SOCIALE (AVS) : QUE CHOISIR POUR QUELS MÉTIERS ?

« Les deux formations sont très proches. Elles partagent d'ailleurs 4 modules en commun. Les futur(e)s AVS sont spécifiquement préparé(e)s pour travailler à domicile et suivent des enseignements sur les tâches ménagères, la cuisine... Ceux ou celles qui se destinent au métier d'AMP sont formé(e)s à l'exercice en établissement médico-

social au sein d'une équipe pluridisciplinaire. La sélection à l'entrée des deux filières est identique : test écrit pour vérifier la maîtrise de la langue française et entretien de motivation. Mais elle est plus sévère pour les AMP, car les candidats sont plus nombreux. Pour la contourner, certains commencent par préparer le diplôme d'AVS, ils n'ont

ensuite plus que deux modules à passer pour obtenir celui d'AMP. »

Chantal Reby, responsable des formations d'AVS et AMP à APF Formation (Paris).

➔ **Coralie Hembert**, aide médico-psychologique (AMP) → p.10.

➤ QUEL BAC PASSER POUR SUIVRE UNE FORMATION DU SECTEUR SOCIAL ?

Un tiers environ des étudiants qui préparent le diplôme d'État d'éducateur spécialisé (DEES) et 38 % de ceux inscrits pour le diplôme d'État de conseiller en économie sociale et familiale (DECESF) ont un bac ES. Mais les autres séries de bac général et technologique sont aussi représentées : L, S, ST2S et STMG. Ce qui compte avant tout, c'est la motivation, étayée par une première expérience associative.

« Pour entrer en BTS économie sociale et familiale (ESF), la sélection s'opère avant tout sur dossier scolaire. Mais, à la suite du BTS, pour accéder à la 3^e année

conduisant au DECESF, une nouvelle sélection a lieu sur lettre de motivation et entretien collectif. Nous attendons des candidats qu'ils parlent des stages ou expériences bénévoles qu'ils ont pu avoir auprès de personnes handicapées ou en difficulté. »

Élisabeth Ojardias, coordinatrice de la formation du DECESF au lycée La Martinière-Duchère (Lyon).

→ Benjamin Mariage, éducateur spécialisé → p. 24.

→ Caroline Murzyn, conseillère en économie sociale et familiale → p. 30.

➤ Y A-T-IL UNE SÉLECTION À L'ENTRÉE DES FORMATIONS PARAMÉDICALES ?

Oui. Publié au Journal officiel chaque année, un *numerus clausus* limite le nombre d'étudiants dans les formations de masseur-kinésithérapeute, orthophoniste et psychomotricien. Mais toutes les formations paramédicales sont sélectives. Les établissements qui préparent aux BTS orthésiste-prothésiste et podoprotésiste recrutent sur dossier et entretien. Les autres écoles paramédicales organisent des concours, soit directement ouverts aux bacheliers (de préférence scientifiques), soit réservés aux étudiants inscrits en

1^{re} année commune aux études de santé (Paces). La sélectivité varie selon les écoles ou universités, mais elle est toujours sévère.

→ Soline Tallon, orthoprothésiste :

« Comme j'avais fait un stage chez un professionnel, j'avais des arguments pour la lettre de motivation demandée dans le dossier de candidature en BTS prothésiste-orthésiste. J'ai passé ensuite une épreuve d'atelier et de dessin, qui vise juste à vérifier nos aptitudes manuelles, et un entretien. Alors que j'avais eu seulement 10 de moyenne au bac S, j'ai été retenue, car j'ai montré que j'étais très motivée ! »

→ p. 20.

➤ MÉDECIN, KINÉ, ORTHOPHONISTE : FAUT-IL PASSER PAR UNE PRÉPA PRIVÉE ?

Compte tenu de la très forte sélection des formations paramédicales et médicales, beaucoup de candidats choisissent de suivre une préparation, soit durant une année après le bac pour les concours paramédicaux, soit parallèlement à la 1^{re} année commune aux études de santé (Paces). Selon les formules, ces prépas privées coûtent de 1500 à 5000 € par an.

« Le concours d'entrée en formation d'orthophonie comporte des épreuves écrites de langue française très exigeantes. La moitié des étudiants admis est passée par une prépa. L'autre moitié a

suivi des études universitaires et est titulaire d'une licence, voire d'un master en linguistique, sciences du langage ou psychologie. »

Nicole Denni-Krichel, orthophoniste et présidente de la Fédération nationale d'orthophonie (FNO).

→ Céline Bruyère, masseuse-kinésithérapeute :

« J'ai suivi mes études à l'école de kiné de Lyon, qui impose de passer par la 1^{re} année commune aux études de santé (Paces) avant de présenter le concours. Comme la majorité des étudiants, j'étais inscrite parallèlement dans une prépa privée. Celle-ci n'est pas obligatoire, mais elle force à réviser régulièrement. »

→ p. 16.

➤ À QUEL MOMENT CHOISIT-ON SA SPÉCIALITÉ DE MÉDECINE ?

Après un tronc commun de 6 ans, tous les étudiants en médecine passent les épreuves « classantes » nationales (ECN, anciennement concours de l'internat). En fonction de leurs résultats, ils peuvent choisir entre 30 spécialités et 28 lieux de formation. Ils accèdent alors à l'internat et alternent travail à l'hôpital (90 % de leur temps) et cours à la fac (10 %). En fin de parcours, ils doivent valider les examens du diplôme d'études spécialisées (DES) et soutenir une thèse qui leur permet d'obtenir le titre de docteur en médecine dans leur spécialité. Certains étudiants approfondissent encore leur formation en préparant un diplôme d'études spécialisées complémentaires (DESC) qui leur apporte une surspécialisation, par exemple en néonatalogie ou en gériatrie, ou bien en suivant des diplômes universitaires (DU ou DIU) dans des domaines pointus.

→ Brahim Anajjar, médecin MPR → p. 14.

→ Adeline Demangel, médecin psychiatre → p. 15.

➤ EN FAC DE PSYCHO, LES ÉTUDIANTS ONT-ILS DES COURS SUR LE HANDICAP ?

« Au cours des 3 années de licence, les étudiants découvrent la psychologie du développement normal. Ce n'est qu'à partir du master, et notamment en master 2, qu'ils peuvent étudier le développement pathologique et les déficiences motrices, sensorielles, cérébrales... À l'université de Strasbourg, en master psychologie du développement, ils réalisent un stage de 250 heures en M1 et un de 500 heures en M2. Leur formation, à la fois clinique et expérimentale, est appréciée des établissements médico-sociaux pour enfants, adolescents ou adultes. »

Hervé Segond, responsable du master psychologie du développement, évolution, involution et handicap à l'université de Strasbourg.

→ Jeanne Roche, neuropsychologue. → p. 18.

Questions/Réponses

➤ PEUT-ON SE SPÉCIALISER DANS LE HANDICAP PENDANT LES ÉTUDES D'ORTHOPHONIE OU DE KINÉ ?

« La formation initiale des orthophonistes est généraliste. Tous les types de handicap sont abordés. Celles et ceux qui travaillent en libéral sont en effet amenés à prendre en charge des pathologies très variées. Par la suite, il est possible de suivre des formations continues sur des troubles spécifiques : autisme, dyspraxies... »

Nicole Denni-Krichel, orthophoniste et présidente de la Fédération nationale

d'orthophonie (FNO).

« Après la 1^{re} année commune aux études de santé (Paces), les étudiants kiné suivent une formation de 3 ans dans un institut de formation en masso-kinésithérapie (IFMK) qui passe en revue l'ensemble des pathologies. Dans le cadre d'une réforme en cours, les titulaires du diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute (DEMK) devraient pouvoir ensuite accéder à des masters 2 pour se spécialiser. »

Dominique Mizera, masseur-kinésithérapeute, secrétaire général en charge de la formation à la Fédération française des masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs (FFMKR).

➤ QUELLES FORMATIONS CHOISIR POUR PRATIQUER LE SPORT AVEC DES PERSONNES HANDICAPÉES ?

« Deux grandes voies sont possibles pour devenir moniteur ou éducateur de sport adapté (auprès de personnes avec handicap moteur ou sensoriel). La première passe par la filière universitaire sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) à l'université avec la mention activités physiques adaptées et santé en licence. La deuxième voie, plutôt empruntée par des personnes qui ont déjà une expérience auprès d'un public handicapé, consiste à préparer le diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports (DEJEPS, qui a remplacé le brevet d'État d'éducateur sportif ou BEES). Le DEJEPS compte deux spécialités : handisport et activités physiques et sportives adaptées (Apsa). Il existe aussi un diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) à l'université de Strasbourg, en 2 ans après le bac, entièrement tourné vers le sport adapté au handicap mental ou psychique. »

Patrick Bidot, directeur du centre de formation de la Fédération française de sport adapté (FFSA).

➔ Stéphane Denoyelle, éducateur handisport ➔ p.34.

➤ COMMENT DEVIENT-ON ENSEIGNANT SPÉCIALISÉ ?

Il faut déjà être enseignant titulaire pour se former à l'enseignement spécialisé. Les candidats intéressés doivent commencer par obtenir un master préparant aux concours de l'enseignement et réussir le concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) pour l'enseignement primaire, ou un des concours de professeur de l'enseignement secondaire, par discipline d'enseignement. C'est une fois titulaires que les enseignants du premier degré peuvent demander à suivre une formation spécialisée conduisant au certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH). 7 options sont possibles selon le public accueilli. Ainsi, l'option A forme à l'enseignement pour les élèves sourds ou malentendants ; l'option B pour les élèves aveugles ou malvoyants ; l'option C pour les élèves présentant une déficience motrice grave ; l'option D pour les élèves présentant des troubles importants des fonctions cognitives,...

➤ QUELLE VOIE POUR DEVENIR CONSEILLER D'INSERTION PROFESSIONNELLE ?

Il existe un titre de conseiller d'insertion professionnelle de niveau bac, délivré par l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afp), mais l'accès est réservé aux personnes qui justifient d'une première expérience. À la fac, plusieurs licences professionnelles sont tournées vers l'accompagnement social et l'insertion professionnelle. C'est le cas par exemple de la licence pro intervention sociale, spécialité conseiller en emploi formation-insertion, à Bordeaux 2 ; de la licence pro métiers de la formation, de l'insertion professionnelle et de l'accompagnement à Nancy 2 ; ou encore de la licence pro métiers de l'insertion et de l'accompagnement social à Reims. La licence pro chef de projet handicap et emploi au Cnam à Paris est la plus spécialisée.

Les professeurs du second degré, certifiés et agrégés, bénéficient s'ils le souhaitent d'une formation reconnue par la certification complémentaire pour l'adaptation et la scolarisation des élèves handicapés (2 CA-SH), pour laquelle 5 options sont proposées.

Par ailleurs, le ministère de la Santé recrute des professeurs titulaires de certificats d'aptitude à l'enseignement pour enseigner à des jeunes déficients visuels ou auditifs. Pour préparer l'un de ces diplômes, il faut être titulaire d'une licence.

➔ Claire Raffin,

enseignante spécialisée :

« Pour avoir plus d'outils pour aider mes élèves qui ont un handicap psychique, j'ai choisi de préparer le 2CA-SH option D. La formation comprend 150 heures de cours étalés sur 2 ans. Elle demande aussi beaucoup de travail personnel et la présentation d'un mémoire devant un jury. »

➔ p.24.

➔ Marc Morandi,

enseignant référent ➔ p.26.

➤ PEUT-ON CHANGER FACILEMENT DE PUBLIC, DE STRUCTURE ?

Tous les métiers permettent de s'adresser à des publics différents (enfants, adolescents ou adultes) et, en dehors des métiers spécifiques à l'accompagnement des troubles sensoriels (codeur LPC, interprète LSF, transcripteur braille...), de travailler en lien avec des handicaps variés : moteur, mental, polyhandicap... Même si les premières expériences peuvent apporter des compétences particulières sur une pathologie, il est possible de suivre des formations continues pour se

➤ PEUT-ON FAIRE VALOIR SON EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ?

Beaucoup de professionnels de la filière éducative commencent à travailler dans des établissements pour enfants ou adultes handicapés sans avoir suivi de formation initiale dans ce domaine. Ceux qui justifient de 3 ans d'expérience à temps plein peuvent obtenir le diplôme correspondant à leurs fonctions par le biais de la validation des acquis de l'expérience (VAE). 7 729 diplômes du secteur social ont ainsi été délivrés après VAE en 2010.

→ Jeanine Montoya,
auxiliaire de vie sociale. → p. 11.

➤ EXISTE-T-IL DES LICENCES PRO POUR SE FORMER DANS LE DOMAINE DE L'ACCESSIBILITÉ ?

Elles ne portent pas forcément le terme de handicap dans leur intitulé, mais plusieurs licences professionnelles peuvent conduire à exercer au service de personnes handicapées, pour le métier de domoticien par exemple : à l'université de Limoges, il existe une licence pro en domotique et autonomie des personnes. Et l'IUT de Vélizy (université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines) propose une licence pro en technologies de la mobilité et de l'accessibilité (TEMA).
« La licence professionnelle technologies des compensations et incapacités physiques (TCIP) de l'IUT d'Amiens est une

spécialiser dans d'autres domaines. « Les AMP et AVS sont formés pour intervenir aussi bien auprès d'enfants ou d'adultes handicapés que de personnes âgées. Mais en général, les diplômés préfèrent travailler dans les établissements pour personnes handicapées plus que dans les maisons de retraite où les conditions d'exercice sont plus difficiles. Le secteur du handicap dispose de davantage de moyens et offre de nombreuses possibilités de formation continue sur des pathologies pointues. »
Chantal Reby,
responsable des formations d'AVS et AMP à APF Formation.

➤ VENIR D'UN TOUT AUTRE SECTEUR, C'EST POSSIBLE ?

Bien sûr. En dehors des professions paramédicales et médicales réglementées, beaucoup de métiers sont accessibles par des voies diversifiées. De nombreux aides médico-psychologiques (AMP), moniteurs d'ateliers, conseillers d'insertion professionnelle... ont eu une première carrière dans un tout autre secteur avant de rejoindre le monde du handicap. Les directeurs d'établissement ne sont plus aujourd'hui systématiquement d'anciens éducateurs-chefs de service. Certains ont eu une première expérience en entreprise. Le secteur offre donc des possibilités de reconversion à des personnes qui ont envie de donner du sens à leur vie professionnelle.

→ Ludovic Fady,
conducteur-accompagnateur → p. 12.

formation médico-technico-commerciale unique en son genre qui débouche sur le métier de conseiller dans des entreprises de distribution de fauteuils ou de matériel spécialisé. Nous recevons des candidatures (une trentaine environ par an pour 15 places) de profils très divers. Il est important de ne pas être réfractaire à la technique, mais aussi d'avoir le goût du contact avec des personnes handicapées. Tous nos diplômés s'insèrent rapidement à l'issue de la formation. »
Jean-Marc Devauchelle,
responsable de la licence pro TCIP à l'IUT d'Amiens.

➤ COMMENT SE FORMER À LA LSF, AU CODE LPC OU AU BRAILLE ?

Les associations sont le premier lieu d'apprentissage de la langue des signes françaises (LSF), du code langue française parlée complétée (LPC) ou du braille. Pour ceux qui maîtrisent la LSF ou le code LPC et veulent utiliser ces compétences professionnellement, il existe des formations à l'université. Deux licences professionnelles à Lyon 1 et Paris 6 conduisent au métier de codeur LPC en milieu scolaire, une autre à Paris 8 prépare à l'enseignement de la LSF en milieu scolaire. Pour devenir interprète en LSF, il faut suivre un master à Aix-Marseille, Lille 3, Paris 3, Paris 8, Rouen ou Toulouse 2. La Fédération pour l'insertion des personnes sourdes et des personnes aveugles en France (Fisaf) propose, quant à elle, une formation de transcripteur-adaptateur en 2 ans accessible aux titulaires d'un bac + 3, capables de lire et écrire le braille.

➤ POUR ENCADRER DES ÉQUIPES, QUELLES ÉTUDES ?

Les titulaires d'un diplôme du social de niveau bac + 2 ou 3 ont accès directement à la préparation du certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS). Dans les faits, 96 % des personnes qui suivent cette formation ont déjà cumulé de l'expérience professionnelle. Le CAFERUIS conduit à des fonctions d'encadrement de proximité (chef de service). Étape suivante, le certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES) débouche sur des emplois de direction, fortement tournés vers la gestion et le management. « Le CAFDES n'est plus la seule voie pour accéder aux fonctions de directeur. Il existe aussi des masters de gestion d'établissements médico-sociaux à l'université. Les diplômés de ces masters n'ont pas forcément travaillé dans le champ du handicap auparavant, mais ont une expérience dans le management qui intéresse les associations gestionnaires d'établissements. »
Prosper Teboul, directeur général de l'Adapei du Rhône.

→ Jean-François Teil,
directeur d'établissement, → p. 31.

LES FORMATIONS DANS LE

DEAMP, DEAVS La formation qui conduit aux diplômes d'État d'aide médico-psychologique (DEAMP) et d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS) se déroule sur 9 à 36 mois, selon les établissements et le mode de préparation. Mais elle comprend toujours le même volume d'heures de cours (environ 500 heures) et 16 à 24 semaines de stage. Les deux diplômes sont préparés chacun dans plus d'une centaine d'établissements, qui proposent, pour certains, de suivre la formation en alternance (statut d'apprenti).

Diplômes du secteur social Le diplôme d'État de conseiller en économie sociale et familiale (DECESF) est accessible principalement après un brevet de technicien supérieur (BTS) en économie sociale et familiale, ou après un autre diplôme bac + 2 du secteur social ou une licence. Les établissements qui préparent au DECESF ne sont pas aussi nombreux que ceux qui proposent le BTS ESF (90 contre 128), d'où la nouvelle sélection à l'entrée.

Le diplôme d'État d'éducateur spécialisé (DEES) se prépare en 3 ans après le bac, soit dans une école de travail social, soit en passant par un diplôme universitaire de technologie (DUT) carrières sociales, option éducation spécialisée (proposée dans 6 IUT), puis en suivant une année complémentaire pour obtenir le DEES, soit encore en apprentissage (43 établissements offrent cette possibilité).

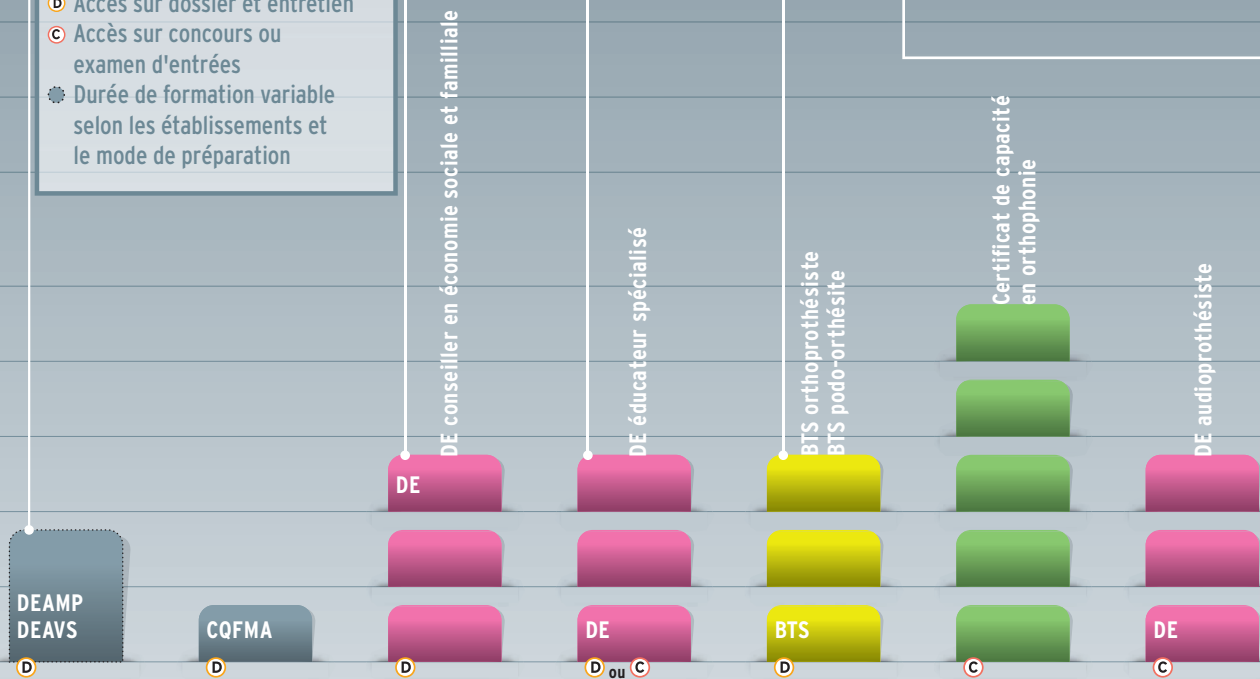
Diplômes du secteur paramédical

Les brevets de technicien supérieur (BTS) de podoprothésiste et de prothésiste-orthésiste se préparent en 3 ans après le bac. La formation est dispensée dans 2 établissements pour le premier et dans 3 pour le second. Les diplômes d'État d'audioprothésiste, d'ergothérapeute et de psychomotricien nécessitent théoriquement 3 années d'études après le bac.

PACES Quelques-unes des 18 écoles d'ergothérapeute et 11 écoles de psychomotricien exigent le passage par la première année commune aux études de santé (PACES). Le passage par la PACES est la règle dans les deux tiers des 43 instituts de formation en masso-kinésithérapie et devrait être prochainement obligatoire.

LÉGENDES

- Autre organisme de formation
- École spécialisée
- Lycée
- Université
- Université de médecine
- D Accès sur dossier et entretien
- C Accès sur concours ou examen d'entrées
- ⊛ Durée de formation variable selon les établissements et le mode de préparation



APRÈS LA 3^e

APRÈS LE BAC

SCHEMA DES ETUDES

SECTEUR DU HANDICAP

Pour en savoir +
www.onisep.fr
 La collection *Parcours* de l'Onisep

Études médicales Longues et sélectives, les études de médecine se découpent en 3 parties.
 1^{re}, 2^e et 3^e année : un concours à l'issue de la première année commune aux études de santé (PACES) conditionne le passage en deuxième année.
 4^e, 5^e et 6^e année : 3 années pour acquérir une formation médicale complète et se préparer aux épreuves classantes nationales (ECN), clé d'entrée vers l'internat.
 L'internat : entre 3 à 5 ans pour devenir généraliste ou spécialiste.
 L'internat conduit au diplôme d'études spécialisées (DES) et au titre de docteur en médecine.

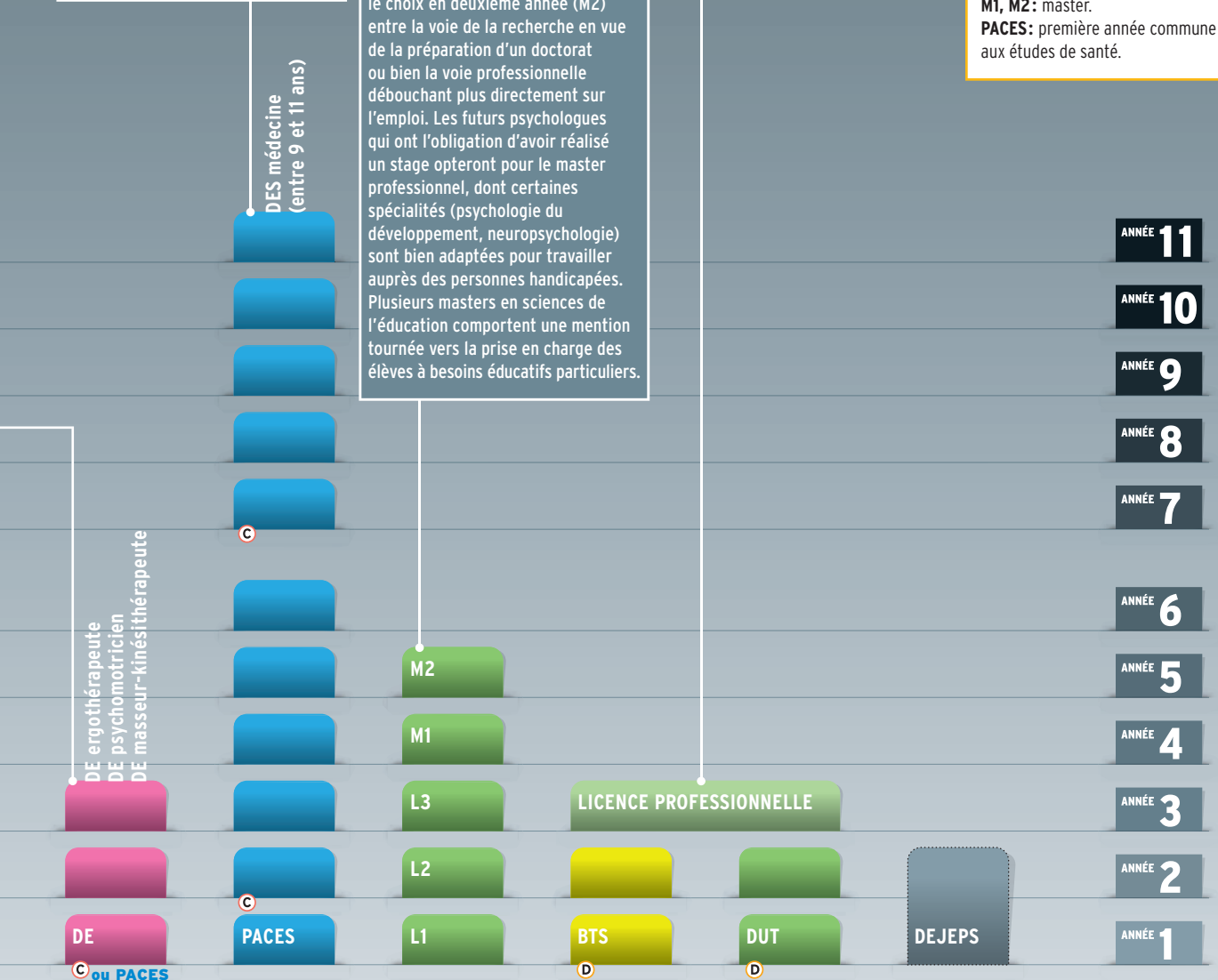
Licence générale 6 semestres ou 3 ans d'études (L1, L2, L3) conduisent à la licence, premier palier de formation universitaire. Hormis la licence sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), mention activités physiques adaptées et santé, les autres licences, que ce soit en psychologie ou en sciences de l'éducation, ne comprennent pas de spécialisation tournée vers le handicap d'où la nécessité de poursuivre les études en master.

Licence professionnelle En 1 an après la L2, un DUT ou un BTS, elle offre une spécialisation et permet une insertion souvent sur des niches d'emploi, comme la domotique et l'autonomie des personnes à Limoges, les technologies de compensation des incapacités physiques à Amiens ou le handicap et l'emploi au Cnam à Paris.

Master Après la première année de master (M1), les étudiants ont le choix en deuxième année (M2) entre la voie de la recherche en vue de la préparation d'un doctorat ou bien la voie professionnelle débouchant plus directement sur l'emploi. Les futurs psychologues qui ont l'obligation d'avoir réalisé un stage opteront pour le master professionnel, dont certaines spécialités (psychologie du développement, neuropsychologie) sont bien adaptées pour travailler auprès des personnes handicapées. Plusieurs masters en sciences de l'éducation comportent une mention tournée vers la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers.

LEXIQUE

- BTS**: brevet de technicien supérieur.
- CQFMA**: certificat de qualification aux fonctions de moniteur d'atelier.
- DE**: diplôme d'État.
- DEAMP**: diplôme d'État aide médico-psychologique.
- DEAVS**: diplôme d'État auxiliaire de vie sociale.
- DECESF**: diplôme d'État de conseiller en économie sociale et familiale.
- DEJEPS**: diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.
- DES**: diplôme d'études spécialisées.
- DUT**: diplôme universitaire de technologie.
- L1, L2, L3**: licence.
- M1, M2**: master.
- PACES**: première année commune aux études de santé.



APRÈS LE BAC

Le Centre national d'information sur la réadaptation (CNIR) est un collectif d'associations fondé en 1952. Sa mission est de soutenir, par tous moyens d'information, l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées, en s'appuyant sur les ressources éditoriales de l'Onisep. Lieu de dialogue entre les associations, les pouvoirs publics et le monde de l'éducation, la revue *Réadaptation* fut coéditée pendant plus de 50 ans par le CNIR et l'Onisep, grâce

au dynamisme de Jean Savy. Elle a été une référence pour tous les professionnels du handicap.

Aujourd'hui, le CNIR continue d'assurer sa mission, auprès des jeunes et du grand public cette fois, comme l'atteste cette nouvelle publication consacrée aux métiers au service du handicap.

Les associations ayant participé à cette publication dans le cadre du CNIR présentent ici leur action.



L'Anpeda, Association nationale de parents d'enfants déficients auditifs : La Fédération Anpeda a pour objet la mise en réseau des associations locales, départementales et régionales de parents d'enfants sourds et malentendants, avec ou sans déficiences associées, afin de représenter, auprès des instances nationales, la défense de leurs droits et d'améliorer, par des propositions concrètes, la vie quotidienne des familles.

En collaboration avec les associations membres de l'Union nationale pour l'insertion sociale du déficient auditif (Unisda), la Fédération Anpeda travaille sur les thèmes suivants : le dépistage précoce, la scolarisation, les métiers de la surdité, la mise en accessibilité du bâti et des moyens de communication, les déficiences associées, l'accès à la culture et à la vie sociale, la détresse psychologique...

Les URAPEDA, Unions régionales des associations de parents d'enfants déficients auditifs : Les services emploi formation des Urapeda assurent l'accueil, la formation et l'accompagnement pour l'emploi ainsi que le maintien dans l'emploi de personnes sourdes. Ils mènent également des actions de sensibilisation aux problématiques de la surdité auprès des entreprises.

Nos missions d'accompagnement : Après l'annonce de la surdité, accueil, témoignages, offre d'orientation ; Information sur les modes de communication et les accompagnements pour l'éducation ; Initiation au monde de la surdité (réseau des associations et des professionnels de la surdité) ; Modes de scolarisation, de la petite enfance à l'enseignement primaire, secondaire, professionnel et universitaire ; Accès à la citoyenneté (vie sociale et culturelle).

Nos services : Les assurances Anpeda-GMF prothèses auditives et implants cochléaires ; Les séjours sportifs Anpeda-UCPA accessibles aux jeunes sourds et malentendants.



L'APF, créée en 1933 et reconnue d'utilité publique, est un mouvement national de défense et de représentation des personnes avec un handicap moteur et de leur famille. L'Association rassemble 32 000 adhérents, 25 000 bénévoles et 11 000 salariés.

L'APF milite activement au niveau national et dans tous les départements pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à une égalité des droits et à l'exercice de leur citoyenneté.

L'APF gère des services et des établissements médico-sociaux ainsi que des entreprises adaptées. 30 000 personnes en situation de handicap et leurs familles bénéficient de ces services et de ces lieux d'accueil qui les accompagnent dans le choix de leur mode de vie : scolarité, formation professionnelle, emploi, vie à domicile ou en structure de vie collective, accès aux loisirs et à la culture...

La Fondation santé des étudiants de France (FSEF) a été créée par l'Union nationale des étudiants de France (Unef) en 1923 pour faire face au problème aigu de la tuberculose, qui exigeait un traitement de longue durée et rendait la poursuite des études difficiles. Reconnue d'utilité publique en 1925, la Fondation a ouvert en 1933 le premier sanatorium des étudiants à Saint-Hilaire-du-Touvet (Isère), bientôt suivi d'un réseau d'établissements associant tous soins et études et répartis sur le territoire.

Les progrès accomplis dans les années cinquante dans le dépistage et le traitement de la tuberculose ont conduit la Fondation à engager sa conversion vers la prise en charge d'autres pathologies, faisant ainsi face à l'émergence de nouvelles demandes de soins. Ainsi, le premier établissement médico-psychologique a ouvert à Sceaux (Hauts-de-Seine) dans la villa Dupré.

La Fondation regroupe aujourd'hui 12 établissements sanitaires et 9 structures et services médico-sociaux. Un peu plus de 2 200 personnes employées par la Fondation et près de 330 enseignants de l'Éducation nationale concourent à l'accomplissement de l'ensemble des missions de la Fondation.

Tous les établissements de la FSEF proposent une prise en charge « soins-études ». Les services médicaux et pédagogiques participent à une forme d'alliance thérapeutique qui définit la poursuite de la scolarité comme partie intégrante du projet thérapeutique. Cette alliance est conçue comme un élément du soin et adaptée à chaque patient-élève, dont elle contribue à reconstruire l'identité, l'acceptation de soi et la capacité de se penser.

www.fsef.net

L'Unapei représente et défend les intérêts des personnes déficientes intellectuelles et de leurs familles. Premier réseau associatif gestionnaire d'établissements et de services médico-sociaux dans ce domaine, elle fédère à travers ses associations membres de nombreuses initiatives pour accueillir et accompagner les personnes handicapées. L'Unapei regroupe des unions régionales (Urapei), des associations ou unions départementales (Adapei et Udapei), des associations locales (APEI, Papillons Blancs, Chrysalide, Envol...) et associations mandataires judiciaires à la protection des majeurs.

Les domaines d'intervention de l'Unapei concernent de nombreuses questions de société avec, comme but central, une meilleure inclusion des personnes handicapées mentales dans la société : lobbying auprès des décideurs publics ; sensibilisation de l'opinion ; négociation de moyens (création d'établissements notamment) ; soutiens, conseils et outils pour les associations locales (petite enfance et scolarisation, travail, culture et loisirs, accessibilité, communication et vie associative, droit des familles et des associations, gestion, formation...).

CHIFFRES CLÉS

**600 associations, 60 000 familles, 180 000 personnes handicapées accompagnées
3 000 établissements ou services médico-sociaux, 75 000 professionnels**

LES MÉTIERS AU SERVICE DU HANDICAP

Quelque **270 000** professionnels travaillent dans la branche médico-sociale au service des personnes handicapées. Sans compter les autres acteurs du secteur privé ou public. Les besoins en recrutement sont réels dans l'accompagnement et le soin, l'enseignement, l'insertion sociale et professionnelle, l'accessibilité.

Près de **40** métiers, exigeants et tournés vers l'humain, vous sont présentés dans ce numéro. Les professionnels interviewés évoquent avec enthousiasme leur quotidien auprès de personnes présentant des troubles des fonctions auditives, cognitives, motrices, psychiques, visuelles...

Du **CAP** au **bac + 10**, de nombreuses voies de formation existent. Elles sont présentées sous la forme de questions pratiques : Quel bac pour suivre une formation du secteur social ? Comment devient-on enseignant spécialisé ?

Enfin, une page **bilan** vous permettra de faire le point sur votre lecture et de vous glisser dans la peau d'un professionnel au service des personnes en situation de handicap.



onisep

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

ministère de l'Éducation nationale,
ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



4,90 €

ISBN 978-2-273-01225-6



9 782273 012256

Code de diffusion 901225
ISSN 1772-2063
Avril 2014

onisep.fr/lalibrairie